

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-3-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 15 juin 1943

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
Téléphone : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

(VOIR
EN
PAGE
TROIS)

La radio de Rome avertit le peuple de se tenir prêt à l'invasion

"Vacances '43"

Un concours qu'il faut encourager — Où l'on voit comment les jeunes, en s'amusant ferme, peuvent compléter leur formation livresque, développer chez eux l'esprit d'observation et le goût des réalités

Vacances '43
Car, en dépit de la guerre, il y aura tout de même cette année encore, pour un certain nombre de jeunes, des vacances, — et des vacances qu'il faudra sagement utiliser. Voici plusieurs années que nous revenons ici sur ce sujet: on ne nous fera cependant point reproche d'en parler une fois de plus.

Ce que nous voulons, comme l'an passé, signaler particulièrement à nos lecteurs, c'est le Concours de vacances d'été de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française assumée la direction.

Ce Concours date de quelques années déjà. Il fut d'abord, croyons-nous, l'affaire de l'Action nationale et de l'Action et qui donna à cette œuvre une somme de travail énorme. Finalement, l'entreprise passa à l'A. C. J. C., qui se trouvait mieux que toute autre en état de la faire réussir et d'en assurer la continuité. Pour ne citer qu'un détail, l'A. C. J. C. possède, avec son secrétariat, des locaux permanents (qu'elle vient, soit dit en passant, de mettre au service de la campagne pour la presse canadienne). Ces locaux permettent de recevoir les pièces du Concours qui deviennent fort encombrantes pour une maison particulière, ainsi qu'en pourrait témoigner, par exemple, M. Arthur Laurendeau.

Mais revenons sur le Concours proprement dit.

Personne, assurément, ne songeait à river sur leurs livres de classe les écoliers en vacances. On les invitait, tout au contraire, à courir les champs et les rives, à boire l'air à pleins poumons, à bien regarder ce qui, hommes et choses, défilait sous leurs yeux, à en tirer plein profit.

Après le contact avec les livres, pour s'en reposer et les vivifier, on proposait aux jeunes la prise de contact avec les réalités extérieures. L'expérience a démontré que le calcul était excellent.

Comme le programme de l'entreprise avait été dressé, non seulement par des hommes de bonne volonté, mais par des éducateurs d'expérience, on avait ouvert aux concurrents des routes variées, afin que tous les tempéraments et tous les goûts pussent se donner libre jeu. Comme d'appréciables récompenses attendaient les candidats heureux,

on avait classé les concurrents par groupes d'âge, afin que la lutte ne fût point inégale.

Sur tout cela, du reste, on pourra trouver les indications les plus précises et les plus utiles en deux plaquettes que l'on pourra se procurer, avec tous les renseignements supplémentaires, au Comité du Concours de vacances, 840, rue Cherrier (téléphone FR. 2158), à Montréal. L'une, magnifiquement illustrée et qui contient, avec tous les renseignements d'ordre pratique, de remarquables articles, se vend 10 sous l'exemplaire; l'autre, qui ne donne que les renseignements, 5 sous la douzaine. (Vacances '43 est le titre de la plaquette principale).

Nous n'entrons pas ici dans le détail du Concours. Nous n'en aurions du reste pas le temps. Disons simplement que la matière est distribuée en six sections: photographie, route, petite histoire, enquêtes économiques et sociales, sciences naturelles, arts (avec cinq sous-sections: littérature, peinture, sculpture, dessin et modelage). La réflexion démontre et l'expérience confirme qu'il y a là de quoi occuper tous les esprits. Aux dernières expositions, on a pu constater que, dans ces divers domaines, les jeunes avaient fait du très beau et très utile travail.

Nous nous souvenons, par exemple, d'un rhétoricien qui avait mené une enquête sur le logement populaire à Montréal. Nous serions étonnés que cela n'eût point sur toute sa vie une salutaire influence. Il a vu trop de choses pour les oublier jamais.

En même temps qu'il apporte aux travaux scolaires le plus agréable et le plus utile complément, qu'il développe le sens de l'observation et le goût du réel, le Concours protège contre le désœuvrement avec ce qui peut s'en suivre.

Et cela aussi compte.

Il n'y a pas à chercher loin la conclusion de ces notes hâtivement griffonnées: elle saute aux yeux.

Que les jeunes, écoliers et écolières, participent en grand nombre au Concours: ils y trouveront plaisir et profit, plus de plaisir et de profit encore qu'ils ne l'imaginent.

Que leurs aînés les encouragent dans cette voie: ils s'en réjouiront, comme tous ceux qui l'ont fait jusqu'ici.

Omer HEROUX

A Ottawa

La guerre sert encore de motif à propos de la carte électorale

Le gouvernement décide de ne pas faire procéder à la révision de celle-ci — L'unité nationale — Les députés à l'armée — Il faut modifier la constitution

M. Coldwell ouvre la question de l'"Aluminium"

Par Léopold Richer

Ottawa, 15-VI-43. — Le gouvernement a décidé de ne pas procéder cette année au remaniement de la carte électorale, comme la Constitution l'oblige, sous prétexte de la guerre et du besoin de maintenir l'union nationale. Pour contourner la difficulté, on amendera la Constitution. Cette décision est importante en soi. Mais elle prend une importance accrue du fait que, sans bill de remaniement de la carte électorale, on pourra ajourner la session dans quelques semaines pour peu que les députés fassent preuve de bonne volonté. Mais le premier ministre venait à peine de faire cette déclaration rassurante que M. M.-J. Coldwell, leader de la C. C. F., se lançait dans une attaque sérieuse contre l'Aluminium Company of Canada, Limited et le gouvernement d'Ottawa. De sorte que les perspectives d'un ajournement très prochain ont reçu un dur coup.

M. Mackenzie King a déclaré qu'il désire éviter les controverses politiques en temps de guerre. Lorsqu'on peut le faire sans nuire au bon fonctionnement des institutions parlementaires et à l'effort de guerre. Il est particulièrement opportun d'éviter tout ce qui peut diviser la population, au moment où nos troupes sont engagées dans le conflit. A partir de maintenant, jusqu'à la fin des hostilités, la situation sera de rapport très tendue. S'ils ont pu procéder au recensement de la population, en 1941, après l'entrée du Canada en guerre, alors que les migrations de population, d'une ville à l'autre et d'une province à une autre, battaient leur plein. Depuis lors, les migrations ont continué sans arrêt. Le remaniement de la carte électorale implique non seulement la représentation parlementaire de chaque province mais les frontières, les collèges électoraux dans toutes les provinces.

En outre, il y a plusieurs députés dans les forces armées. Quelques-uns sont en Angleterre. Il est d'usage, lorsqu'on procède au remaniement de la carte électorale, de faire entendre tous les députés intéressés. On ne le pourrait pas cette fois-ci. C'est pourquoi le gouvernement n'estime pas qu'il doive procéder au remaniement de la carte électorale pendant les hostilités. Le ministre de la Justice présentera un projet d'amendement à la Loi de l'Amérique britannique du Nord. M. Mackenzie King a ajouté que la décision du gouvernement serait bien accueillie des partis et de la population. Le premier ministre espère qu'en limitant l'effet de la décision

ministérielle à la durée de la guerre, le gouvernement fera disparaître toute appréhension au sujet des droits constitutionnels concernés. (Notre camarade Paul Sauvé a déjà marqué jusqu'à quel point la province de Québec est intéressée à un remaniement de la carte électorale conformément à la lettre et à l'esprit de la Constitution).

Chantiers maritimes du St-Laurent

A l'ordre du jour, M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis, a demandé au ministre des Munitions et des Approvisionnements si c'était l'intention du gouvernement de nommer un contrôleur des chantiers maritimes du bas du fleuve. M. C.-D. Howe a répondu que le gouvernement étudiait la question. Dans deux ou trois jours le ministre fera une déclaration relativement aux projets ministériels concernant les chantiers maritimes du bas du fleuve. "Je puis mentionner qu'il existe du matériel inemployé parmi les ouvriers dans cette région, peut-être pas sans raison, a déclaré le ministre. Puis-je exprimer l'espoir que les ouvriers ne prendront aucune décision avant de connaître les projets du gouvernement?"

Le débat sur les crédits de guerre de \$3,890,000,000 et tout particulièrement sur les crédits du ministère des Munitions et des Approvisionnements a repris après quelques préliminaires d'importance secondaire. Le discours principal de l'après-midi a été prononcé par M. M.-J. Coldwell. Celui-ci a tout d'abord félicité le ministre de sa déclaration de vendredi dernier: Cette déclaration démontrait ce que pouvait accomplir le Canada lorsqu'on avait en vue un but bien défini. Ce que le Canada peut accomplir en temps de guerre, il peut l'accomplir en temps de paix. Jamais on ne doutera dorénavant que le Canada puisse accomplir ce qui se fait ailleurs. Toutefois, on doit prendre des mesures afin d'éviter de placer le pays dans les tenailles de l'industrie qui peuvent éventuellement ne pas agir selon l'intérêt public. M. Coldwell, après ces mots d'introduction, est entré dans le vif du sujet.

Le cas de l'"Aluminium"

L'Aluminium Company of Canada est une filiale de l'Aluminium Limited. Celle-ci possède totalement la première. A son tour l'Aluminium Limited a été créée en 1928 par l'Aluminium Company of America. L'Aluminium Company of America

(suite à la page six)

L'actualité

Le centenaire de Grieg

(par Fernand Chartier)

L'art n'a pas de frontières, dit-on communément. Ce serait à prouver. Il est certain, toutefois, que les artistes vivent entre des frontières bien définies, plutôt naturelles que politiques. Le monde musical, qui célèbre aujourd'hui même — qui se contente au moins de marquer — le centième anniversaire de la naissance d'Edvard Hagerup Grieg, évoque la mémoire d'un musicien classé dans l'histoire comme compositeur norvégien. Norvégien, Grieg le fut par le sang et l'éducation, par les marques que l'exercice de leur métier, par une laisse en tout comme l'atmosphère du pays qui l'a vu naître. Toute sa musique respire la Norvège. Elle reflète comme en un miroir son passé, son folklore, ses légendes et même ses paysages, lieux inanimés en quoi Lamarque reconnaissait une âme.

Né à Bergen, le 15 juin 1843, Edvard Grieg y passa toute sa vie, à l'exception de ses années d'étude, de ses voyages à l'étranger et de ses tournées de concert comme pianiste et chef d'orchestre. Il mourut en 1907. Elève de Moscheles, Hauptmann et Richter, au Conservatoire de Leipzig, en Allemagne, il étudia ensuite à Copenhague avec Niels Gade et Hartmann. L'influence de ses maîtres norvégiens ne le marqua pas plus profondément que celle des autres. Depuis toujours épris de son pays, de ses légendes et de ses chansons, il sentit qu'il incombe à l'artiste de les mettre en valeur. Aussi se dépensait-il sans compter pour réaliser en pratique ce que lui avaient inspiré — de son propre aveu — ses rêves d'enfant et d'adolescent. Bénéficiaire d'une pension consentie par la Diète, il pouvait se consacrer à son art entièrement et sans réserve.

Il rendit généreusement au delà de ce qu'on faisait pour lui. Il ne laissa pas seulement son œuvre d'une qualité qu'on ne discute plus; il créa un art typiquement norvégien, un art national, selon ses conceptions et celles de Richard Nordraak, son collaborateur et ami. Ne disait-il pas avec une vérité surprenante chez un tel charmeur: Les yeux tournés avec enthousiasme vers la route neuve et bien tracée où l'Ecole nordique va de l'avant, nous lutterons contre le scandinavisme efféminé d'un Mendelssohn et d'un Gade.

Se retournant aux sources de la musique populaire de la Norvège, Grieg composa des œuvres qui sont restées et qui resteront encore longtemps. On voudra toujours entendre le Concerto en la pour piano, les trois Sonates pour piano et violon, les deux Suites Peer Gynt, écrites pour le drame d'Ibsen, les Danses norvégiennes, pour ne mentionner que le plus important.

On a dit de Grieg — et les encyclopédies le répètent — que son inspiration témoignait de plus de

(suite à la page six)

Bloc - notes

Mai 1942-Juin 1943

Dimanche après-midi, à l'occasion de la manifestation militaire qui s'est déroulée au cimetière d'Outremont, la Compagnie du Tramway, à la demande d'un ne sait qui, à moins qu'elle n'ait ainsi agi de son propre chef, a complètement et longuement interrompu le service des divers circuits de ses voitures électriques. — Circuits d'Outremont, circuit de Cartierville, — qui se servent du rail du chemin de la Côte-Sainte-Catherine; elle a aussi interrompu, moins longtemps toutefois, le service des circuits de l'Avenue du Parc et de la rue Van Horne. La manifestation avait un caractère purement local; les organisateurs, bien qu'ils eussent fait venir de l'extérieur quelques invités de marque, avaient en vue d'honorer la mémoire des seuls soldats outremontois morts dans l'autre guerre. Le Tram s'est soumis à de grands dérangements pour faciliter le défilé des manifestants, pour ne troubler en aucune manière l'ordre de la cérémonie. La Compagnie n'aurait pu, en cette circonstance, faire preuve de plus de sollicitude à l'endroit d'un comité outremontois et de ses invités. Les attentions qu'elle a eues envers ceux-ci et celui-là ne manquent certes pas d'être touchantes. Mais cela fait aussi un singulier contraste, ainsi que le signale une personne que nous publions la lettre dans une autre page, avec ce qui s'est passé, l'an dernier, au mois de mai, à l'occasion de la grande manifestation du Troisième Centenaire de Montréal, au parc Jeanne-Mance. Cent et quelque mille personnes s'étaient réunies sur cette vaste esplanade pour assister à une cérémonie religieuse: grand-messe pontificale, sermon, exposition du Très Saint Sacrement. De toute la matinée, les voitures du Tram n'ont cessé de circuler, faisant grand vacarme, dérangeant une bonne partie de l'immense foule de ceux et de celles qui étaient là pour prier. Tous les mêmes circuits interrompus avant-hier, pour la fête militaire, avaient fonctionné comme si de rien n'était du commencement jusqu'à la fin de la cérémonie du Troisième Centenaire.

Quel dommage que la Compagnie du Tramway ait attendu si tard, jusqu'en juin 1943, pour avoir des manières!

Iles de la Madeleine et Abitibi

Le ministre provincial des Pêcheries, M. Valmore Bienvenue, a annoncé à l'Assemblée législative que son ministère s'était porté sans retard au secours des pêcheurs des Iles de la Madeleine, affligés, dans l'exercice de leur métier, par une terrible tempête, une tempête comme il ne s'en était pas vue, dans leur région, depuis 1878. Ceux qui connaissent un tant soit peu l'histoire madelinote savent quels souvenirs tragiques a laissés cette année 1878, par ses tempêtes nombreuses qui eurent presque toutes l'allure d'ouragans. Des douzaines de barques de l'archipel furent s'éventrer sur les récifs du voisinage, d'autres se perdirent corps et biens au loin, sur les côtes de Terre-Neuve et du Cap-Breton, entre la baie de Saint-Laurent et l'île Saint-Paul, au large de l'île rocheuse de Scatari. Cette fois, il n'y a pas de pertes de vie à regretter mais les dommages matériels sont considérables: les pêcheurs perdent leurs instruments de travail au beau milieu de la saison de l'une des pêches les plus fructueuses et les plus rémunératrices, celle du homard. Ce cas de détresse, à peine signalé par le député des Iles, un député oppositionniste, M. Hormidas Langlais, le gouvernement s'est empressé de déclarer qu'il interviendrait, que déjà il intervenait. L'attitude du ministre, de son ministère et du gouvernement mérite d'être louée.

C'est dans les mêmes jours, par suite sans doute des mêmes courants d'air, — ce même phénomène atmosphérique s'est aussi produit, avec moins de violence cependant, dans la vallée du Saint-Laurent, une tornade visitait l'Abitibi et exerçait des ravages particulièrement graves dans le pays autour d'Amos, dans les paroisses assez anciennes des bords de l'Harricana, cantons de Figuer et de La Mothe, et dans les paroisses plus nouvelles, paroisses de colonisation, dans le canton de Villemontel, sur les bords de la Kinojévis. Des colons ont perdu en quelques heures le fruit de plusieurs années de travail ardu: des granges ont été emportées, des maisons ont été démolies. Dans cette région abritée, tout comme il l'a fait, à son grand honneur, dans l'archipel madelinote, le gouvernement provincial devra se porter au secours des victimes. La colonisation, depuis la mort de M. Cléophas Baxien, n'a plus de ministre. Mais le premier ministre lui-même, M. Adélard Godbout, a assez longtemps administré la chose de la Colonisation pour savoir ce qu'il convient de faire. Nous ne doutons pas

Rome et Berlin en redoutent l'invasion prochaine — Qu'en savent-ils? — Attaques aériennes en Allemagne — L'imbroglio de Gaulle-Giraud se prolonge — Le travail fait pour y mettre ordre — L'obstination de de Gaulle lui aliène nombre de sympathies françaises

LA FRANCE NE VEUT PAS D'UN REGIME TENDANT A LA DICTATURE

La Sicile paraît devoir être le principal objectif immédiat des Alliés, du côté de la Méditerranée, maintenant que la Tunisie est à eux, qu'ils ont chassé les troupes de l'Axe de l'Afrique du Nord, pris les îles italiennes semées entre la Tunisie et la grande île de Sicile, séparée par l'étroit détroit de Messine de la terre ferme italienne. Rome déclare que les Italiens sont prêts à repousser toute invasion de la péninsule et que les troupes de défense contre l'ennemi se massent à proximité des territoires particulièrement désignés à l'offensive alliée prévue. Entretemps, la marine de guerre italienne, selon le dernier communiqué de Rome, est massée dans le détroit de Sicile, entre l'Afrique et cette île et l'aviation de l'Axe s'emploie à contrarier celle des Alliés qui a entrepris de pillonner les principaux ports et aérodromes de Sicile et dans le sud de la péninsule italienne. Les incursions alliées se poursuivent sans répit et plusieurs régions du sud en souffrent des dommages considérables. De son côté la marine alliée massée entre la Sicile et la Tunisie, et qui a fini de nettoyer les petites îles de ce passage, se prépare à donner à fond contre plusieurs points du continent européen, dans la région méditerranéenne, entre Marseille et Naples, et les Allemands accentuent en vitesse les préparatifs de défense du littoral français, de la frontière espagnole à l'italienne, car ils redoutent aussi des mouvements alliés de ce côté. L'invasion continentale peut survenir sur n'importe quelle partie de l'Europe, mais Berlin et Rome estiment qu'il y a fort à redouter d'ici quelques semaines de la part des Alliés vers l'Italie et la France occupée. Au fond, personne ne sait encore rien des plans définis du commandement allié suprême, sauf que les craintes de Rome et de Berlin s'expliquent. Après avoir mené la guerre chez les autres, ils en sont à la période où la guerre peut aller les frapper sur les territoires occupés aussi bien que sur le territoire italien.

EN SICILE

Une descente en Sicile serait une affaire autrement plus importante que la capture de Pantelleria, ainsi que des îles de l'archipel de Pelagie, à une centaine de milles de Malte. En effet la Sicile a près de 9,000 milles carrés de superficie, elle compte une population d'au moins 4 millions, elle est à 80 milles du territoire africain le plus rapproché (au cap Bon, en Tunisie), et le détroit de Messine, qui la sépare de l'Italie continentale, n'a que 2 ou 3 milles de largeur, dans sa partie la plus étroite. Ce détroit a presque partout une profondeur de 900 pieds (150 brasses). Le littoral sicilien est assez élevé, du côté nord, où il y a des rades profondes et accessibles, dont la plus belle est celle du port de Palerme, d'où il y a 170 milles de distance au port de Naples. Du côté sud, le littoral est plutôt plat, les fonds maritimes moins favorables à la navigation de quelque importance tandis que vers l'est la plage s'incline rapidement vers de grands fonds. Plusieurs villes importantes constellent le territoire de la Sicile, dont Messine, tout près de l'Italie continentale, Catane, sur le golfe du même nom, Syracuse, célèbre depuis l'antiquité, Agrigente, Marsala, Trapani, Palerme, etc. L'île renferme le mont Etna, volcan encore en activité, et qui, même à l'ère présente, cause des tremblements de terre inquiétants, parfois catastrophiques à des intervalles irréguliers. La population sicilienne se livre surtout à l'agriculture, à la culture des vignobles dont certains sont parmi les plus productifs et les plus réputés de l'Italie, ainsi qu'à celle des oliviers, des oranges et des citrons. On mine surtout le soufre, le sel et, autour de Syracuse, il y a toute une industrie d'extraction de l'asphalte. Un chemin de fer suit les contours de l'île et un embranchement la traverse du golfe de Catane au voisinage de celui de Palerme. La civilisation de l'île a été d'origine grecque, puis phénicienne, et puis latine, carthaginoise, romaine, byzantine; les Sarrasins, du IXe au XIe siècle saccagèrent et ténèrent la Sicile (pendant au delà de 250 ans), après quoi les Normands, venus du nord, s'en emparèrent et la gouvernèrent jusqu'à ce que les Lombards les en chassèrent, après quoi la Sicile devint un royaume distinct, avec une dynastie venue d'Aragon, en Espagne, vers le XIVe siècle.

15-VI-43

qu'il le voudra faire et qu'il le fera.

Il convient en effet de ne jamais oublier le mémorable conseil de S. A. R. la princesse Alice, femme de S. Ex. le gouverneur général, le comte d'Athlone, savoir: que le premier devoir des Canadiens de la province de Québec n'est pas envers les victimes de la guerre dans d'autres pays mais envers les pauvres et les affligés d'entre les pêcheurs des Iles de la Madeleine et d'entre les colons de l'Abitibi.

Voici que par suite d'une coïncidence de tempêtes, colons abrités et pêcheurs madelinotes sont affligés en même temps. Il n'a jamais été plus opportun de s'inspirer du conseil de Sun Altesse, de le suivre très exactement.

Emile BENOIST

15-VI-43

Citation d'actualité

"Progrès nécessaire, c'est un bel idéal dans l'ordre moral; mais ne confondons pas progrès matériel et civilisation. Ne croyons pas que

AFFAIRES D'ALGERIE

Tandis que les Alliés sont allés bombarder de nuit la région d'Essen, en Allemagne, particulièrement le centre de l'acier et du charbon, Oberhausen, à quelque distance d'Essen même, les groupes français réunis à Alger et qui ont formé il y a peu de temps le Comité de libération, avec présidence conjointe du général Giraud et du général de Gaulle traversent une période difficile. L'accord présumé fait entre les deux groupes est plus superficiel que réel, si l'on en juge d'après les événements de ces jours derniers. On sait déjà que le général de Gaulle, depuis jeudi dernier, s'est abstenu d'aller au Comité de libération et que celui-ci a dû ajourner ses séances parce que, selon les juristes, toute décision qui ne serait pas contresignée à la fois par Giraud et de Gaulle serait nulle et sans effet légal. Le général Catroux, ainsi que Jean Monnet, René Massigli et André Philip tentent d'aplanir les difficultés principales survenues de la part du général de Gaulle. Il s'est obstiné ces jours derniers à vouloir faire écarter le général Giraud de la direction des services de la Défense nationale et à réduire ses fonctions à celles de commandant en chef des armées. A ce que mandate la dernière dépêche d'Alger au "Times" de New-York, de Gaulle veut que ce soit lui le chef de la Défense nationale, — quelque chose comme le ministre de la Guerre, — avec autorité sur trois services distincts dirigés par Giraud, Juin et Bouscat, qui tous trois relèveraient directement de lui et devraient prendre ses ordres. De plus de Gaulle insiste depuis jeudi dernier pour rayer en bloc des cadres actifs de l'armée française environ 150 généraux ou chefs militaires qu'il accuse d'avoir jadis obéi aux ordres de Vichy ou combattu contre "France libre". Il y a aussi la question du congédiement de Pierre Boisson, gouverneur de Dakar, qui infligea en septembre 1940 un échec retentissant à l'expédition de "France libre" contre Dakar, échec qui faillit faire sauter de Gaulle et qu'il n'a jamais pardonné à Boisson; celui-ci est aujourd'hui en belle posture auprès de Washington et Londres, par suite de la reddition qu'il fit aux Alliés de l'Afrique occidentale française, du port de Dakar et des navires de guerre ainsi que des cales marchandes qui y étaient, en novembre 1942. On ne se gêne pas, jusque dans la presse anglaise, de trouver arbitraires et déplacées les exigences sans fin de général de Gaulle. Un correspondant qui lui est d'ordinaire sympathique mande à son journal, aux Etats-Unis, que l'impatience et l'inflexibilité de de Gaulle lui ont aliéné l'appui de plusieurs Français, qui "sentent" que de Gaulle, et lui seul, bloque le travail du Comité de libération; et leur impatience se change en désapprobation du général et de ses méthodes arbitraires. Plusieurs Français voient dans les méthodes autoritaires de de Gaulle un penchant qui pourrait constituer un véritable danger pour la nouvelle république française, dans les prochaines années. Les Français, qui sont gens logiques, détestent les méthodes arbitraires. ... Son obstination à ne pas compromettre a pu faire de lui un grand homme en 1940, alors qu'il s'enfuit de France à Londres pour lancer le mouvement de "France libre", ainsi qu'on l'appellait. La même obstination à ne pas accepter de compromis peut aujourd'hui faire chavirer le comité sur lequel la France a mis son espoir. ("Times", New-York, 15 juin). Deux hommes en particulier s'intéressent à tâche de rendre de Gaulle moins intransigeant: Catroux et Monnet, chefs du groupe des "modérés", dont de Gaulle s'éloigne présentement. Si Catroux et Monnet ne réussissent pas à l'assouplir, l'impatience des Alliés de voir les Français tarder à adopter les uns envers les autres une attitude favorable à un accord profond et durable se manifestera et de Gaulle pourrait bien se trouver l'un de ces jours chef d'un groupe singulièrement réduit en importance et en autorité. Les Français ne veulent pas d'un dictateur ni d'un autocrate dont seul devraient venir les décisions quant à l'avenir de la France, pour peu qu'on l'écouterait. Si de Gaulle se pose en obstacle à l'accord des Français sur un terrain de concessions mutuelles, son avenir pourrait ne pas être aussi brillant que le veulent certains de ceux qui l'entourent et mettent à l'abri de son nom leurs ambitions démesurées. C'est à la France de choisir son gouvernement et ses maîtres, non pas aux degaullistes outranciers d'agir pour elle. — G. P.

15-VI-43

toute évolution, même indispensable, soit un progrès. Ce serait déjà beau si une génération passe le flambeau à la suivante en ayant la satisfaction d'avoir accompli l'évolution inévitable sans avoir rien gaspillé du patrimoine moral et national qui lui a été légué."

Général MAXIME WEYGAND
(Education et Instruction)

Le carnet du grincheux

La vieille tory ulstérienne de la rue Saint-Antoine s'étonne et se scandalise de ce que le gouvernement dise maintenant aux gens de se priver d'œufs après les avoir, au moment où il imposait le rationnement de la viande, invités à en manger davantage. Ne comprend-elle donc plus que les Canadiens doivent s'offrir le pain de la bouche pour une cause qui lui est chère à elle?

La vieille, menacée dans son ham et eggs dit qu'elle s'explique maintenant la course sur une denrée des qu'il est question de la rationner. Encore un peu, elle

encouragerait la course de ce genre. Que fait-elle des nos loyalisme, de son dévouement pour la Mother country?

L'art d'accommoder les restes en est un qui va se perdre: Avec les rationnements, il n'y a plus de restes.

Ne pas s'étonner si l'organe matutu se porte à la défense des Instituts. Edmond, Teddy et McHarvey sont à tu et à toi.

La Commission des prix et du commerce décide de rédiger dorénavant ses décrets et ordonnances dans une langue qu'un citoyen ordinaire puisse comprendre. C'est bien le temps maintenant que le mal est fait!

"News", de Toronto, avertit des polémistes qui ont choisi le champ clos de ses colonnes pour régler leurs petites divergences d'opinions: Si M. Jacques, M.P., veut répondre de nouveau à Janet Tuman, il devra le faire en deux cents mots. Le papier-journal est rationné. Au vrai, si le contrôleur du papier-journal était aussi large envers les journaux que ceux-ci le sont envers certains épistémologues...

Le Grincheux

Le budget municipal est adopté et la taxe de radio abolie

Diminution de \$279,338 — Le nouveau budget pour 1943-44 est de \$52,713,096 — La ville donnera \$700,000 aux écoles

Le Conseil municipal a adopté hier soir vers six heures, le budget pour l'exercice 1943-44. La récente loi provinciale amendant la charte stipule que le budget de cette année devait être adopté par le Conseil avant le 15 juin. La nuit dernière, à minuit, le budget tel que soumis par l'Exécutif et approuvé par la Commission municipale entra en vigueur. Le Conseil n'avait pas adopté lui-même ce budget.

Ce n'est pas tout à fait le budget, mais il est entendu que la Commission municipale ratifiera les changements. M. Asselin, président de l'Exécutif, a dit hier qu'il a l'assurance de la Commission municipale que le budget sera approuvé tel que remanié.

Le principal changement apporté, c'est l'abolition de la taxe sur les radios. La suppression de cette taxe de \$2, plus une surtaxe de 8% soit \$2,16 — a diminué les revenus de \$279,338, de sorte que le budget total se trouve de \$52,713,096, au lieu de \$52,992,434. Il fallait donc pour équilibrer le budget, diminuer les dépenses du même montant. Il fallait en outre, à la demande du gouvernement provincial, ajouter \$700,000 au montant de la taxe scolaire que la ville perçoit et remet aux commissions scolaires. Ce montant passera donc à \$10,586,502; dans le projet initial il était de \$9,886,502. A part cela on a profité du remaniement du budget pour rajuster le montant que la ville doit payer à la Commission métropolitaine: \$468,135, au lieu de \$460,000 qui comportait le projet initial.

Ces trois changements — une diminution de revenu et deux augmentations de dépenses — exigent une diminution de \$987,473 dans les autres dépenses prévues. Voici où on a fait les coupures. La provision pour créances douteuses est diminuée de \$1,000,000 à \$500,000; la provision pour taxes contestées est diminuée de \$216,000; \$870,639 au lieu de \$1,086,639; les fonds de réserve sont diminués de \$3,950; à l'administration générale on enlève \$267,523 (\$23,276,446 au lieu de \$23,543,969).

Pendant l'étude de ces modifications, des conseillers ont interrogé M. Roberge, directeur des finances, et ce dernier a expliqué qu'on a pu diminuer de \$500,000 la provision pour créances douteuses parce qu'on a fait le projet pour l'année 1943-44, depuis, les conditions sont changées et il est un peu plus certain que la ville recevra ce montant; M. Honoré Parent avait dit au Conseil la semaine dernière qu'on a réussi à faire faire un changement dans la comptabilité de la compagnie, ce qui permettra de recevoir les \$500,000.

M. Roberge a expliqué aussi que la diminution de \$216,000 dans la provision pour taxes contestées est possible parce que depuis le mois de février le Bureau de révision des évaluations municipales a rendu des décisions favorables à la ville, de sorte qu'on peut prévoir que la ville ne perdra pas autant de taxes qu'on l'avait prévu d'abord.

Plusieurs conseillers ont aussi interrogé M. Gibeau, directeur des travaux publics, sur le budget du département des parcs. M. Savignac a dit que l'article des salaires au service du bien-être social lui semble élevé. M. Asselin a répondu que le personnel a dû être nombreux pendant la crise, qu'on l'a diminué depuis, mais que l'administration ne veut pas désorganiser ce service dont la mise au point a coûté cher et qui représente un actif; on ne veut pas avoir à tout recommencer s'il survient une autre crise. Ces employés ne sont pas inactifs; ils ont fait une étude spéciale des cas de misère de longue durée, afin de déterminer si la ville est mieux de subventionner les associations de charité, ou de s'occuper elle-même de ces cas. Il a ajouté que le budget comporte une somme de \$300,000 pour des octrois aux associations de charité si on décide de continuer à leur confier ces cas.

Au sujet de la contribution de la ville aux écoles, M. Asselin a dit que les autorités provinciales ne

lui ont pas promis que ce serait la dernière année que Montréal doit ainsi contribuer; on espère cependant que ce sera la dernière fois. La ville a consenti à ce nouveau cadeau pour éviter une nouvelle augmentation de la taxe scolaire imposée aux propriétaires; d'autre part le gouvernement provincial a promis de verser à la ville toute l'indemnité payée par le gouvernement fédéral en compensation de la perte subie par Montréal du fait de l'abolition de l'impôt municipal sur le revenu, soit \$2,396,000. En réponse à une question, M. Asselin a dit que l'an dernier le gouvernement provincial a promis de doubler le don de \$700,000 fait par la ville aux commissions scolaires. Or le gouvernement provincial a donné \$1,500,000 à la Commission des écoles catholiques, et \$1,000,000 à la Commission des écoles protestantes.

Un conseiller a demandé à M. Roberge pourquoi le budget ne comporte pas de contribution de la ville à la Commission des écoles catholiques. Le directeur des finances a répondu que la clause imposant une contribution de \$125,000 à cette compagnie n'a pas été renouvelée l'an dernier, de sorte que cette contribution est disparue depuis l'an dernier.

Cet ultime débat sur le budget a duré tout l'après-midi. Vers 6 heures, M. Rowat a posé la question préalable que le conseil approuve par un vote de 81 à 9. On a en majorité adopté le budget tel que modifié sans prendre de vote. MM. Savignac, Jeannot, Allan et J.-H. Delisle ont exprimé leur dissidence.

Avant l'ajournement, le conseil a rapidement adopté un rapport autorisant l'emprunt de \$10,000,000 en anticipation du revenu; ces emprunts se feront à 2 1/2%. M. Asselin croit qu'on n'empruntera pas plus de \$6 millions. On a aussi voté des pensions de \$360 par année à un groupe de vieux employés, une subvention de \$200 à l'Institution des Sourdes-Muettes.

Toutes les affaires urgentes étaient résolues, mais les conseillers ont tenu à siéger hier soir pour terminer l'ordre du jour; il restait une quarantaine de motions des conseillers et on a disposé du tout dans la soirée; la séance commencée le 8 juin s'est finalement terminée quelques minutes avant minuit.

Voici l'objet des principales motions adoptées hier soir: ce sont toutes des prières à l'Exécutif d'étudier les recommandations, et non des décisions qui deviennent opérantes: Éliminer les emprunts en anticipation des revenus et percevoir les intérêts par versements trimestriels (M. Quintin); remplacer les impositions sur les propriétaires riverains par une taxe de la voie publique sur tous les immeubles (M. Quintin); demande à l'Exécutif de donner les raisons pour lesquelles la ville ne réclame pas les redevances de la Compagnie des Tramways (M. Savignac); M. Asselin répond que toutes les réclamations ont été faites auprès de la Commission des tramways, et que si cela ne réussit pas, on prendra d'autres mesures; demander une modification au contrat du tramway (M. Savignac exprime le vœu que l'amendement qu'il préconise sera inclut dans le bill envoyé à Québec récemment par le Conseil municipal; il s'agit d'obliger la compagnie à faire rapport à la ville de toutes ses recettes brutes); demander à la Commission des accidents du travail d'établir à Montréal une école de réhabilitation ou d'apprentissage pour les accidentés de la province (M. Savignac).

Demande à l'Exécutif de voter les crédits pour terminer les travaux du Centre sportif au coin du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke (M. Hamelin); demander aux autorités fédérales de voir à loger convenablement les ouvriers des usines de guerre de Montréal (M. Bass); construction de la plus tôt possible d'un hôpital pour les tuberculeux à Montréal (M. Goyette); demande aux autorités provinciales de se charger entièrement des frais de l'enseignement primaire dans la province (M. Farly).

Assemblées, conférences, etc.

Mardi, 15 juin

Société Saint-Jean-Baptiste, réunions des sections suivantes: Conseil général: séance à 8 h. 15 au sous-sol de l'église. Saint-Marc: assemblée à 8 h. 15 à la salle paroissiale.

Mercredi, 16 juin

Société St-Jean-Baptiste, réunions des sections suivantes: La Nativité d'Hocheville: assemblée à 8 h. 15 à la salle des enfants de choeur, entrée 183, rue Desoy. Saint-Bernard: réunion mensuelle à 8 h. 15 à la salle paroissiale.

Club Kiwanis Saint-Laurent, déjeuner-causette, à midi et demi, hôtel du Sacre-Coeur et professeur à l'U. de Montréal. Il traitera de la tuberculose au point de vue médico-social.

La Compagnie de la Baie d'Hudson fut fondée en 1670.

Rangoon est un des châteaux-forts du bouddhisme.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée, 30, Notre-Dame est, Montréal. Tél. BE 1361

Tél.: WELLINGTON 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000 ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1919

SERVICE JOUR ET NUIT

Monts de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public

FAITS DIVERS

Mort accidentelle d'un soldat

Noyades — Déraillement — Aléman aux travaux forcés

Le soldat Eugène-Joseph Fafard, de Saint-Eugène de Grantham, a perdu la vie à Marieville, dimanche soir, dans un accident d'auto de l'armée. Trois de ses compagnons ont été blessés et transportés à l'hôpital Royal Victoria. Ce sont les soldats J.-P. Côté, 18 ans, 790, rue Principale, Waterloo, Qué., A. Desmarais, 27 ans, 1133, Lagachetière est, Montréal, et M. Fafard, 20 ans, frère de la victime. A l'issue d'une enquête du coroner tenue hier à Marieville, on a rendu un verdict de mort accidentelle. De Drummondville, où il est actuellement, le corps du soldat Fafard sera transporté à Saint-Eugène de Grantham, pour les funérailles.

Noyades

Québec, 14 (D.N.C.) — Roger Ménard, 20 ans, de Charlesbourg, s'est noyé hier soir, vers 6 heures, au cours d'une promenade en canot sur le lac Saint-Charles, avec quatre autres compagnons. La tragédie s'est produite à la décharge du lac, alors que l'embarcation chavira. Les quatre autres ont pu se sauver. Le corps du jeune Ménard a été repêché.

Beauceville, (C.P.) — Aristide Perras, 20 ans, s'est noyé hier en tombant d'une embarcation dans la rivière Chaudière.

Enfant gravement blessé

Jean-Guy Lafour, 8 ans, 6240, boul. Monk, a été sérieusement blessé, quand une auto l'a heurté en face du domicile de ses parents, à 6 h. 20 hier soir. Transporté à l'hôpital Children's Memorial, l'enfant souffre de graves blessures à la tête et d'un choc nerveux.

Elle avale de la térebenthine

Berthe Roy, âgée de 2 ans, 6629, rue Boyer, a été transportée à l'hôpital Sainte-Justine, hier après-midi, pour y être soumise à un traitement médical. L'enfant a avalé par mégarde une légère quantité de térebenthine.

Le frère des quintuplés blessé

North-Bay, (C.P.) — Daniel Dionne, 11 ans, frère des fameuses quintuplés, a été transporté à l'hôpital hier, souffrant d'une fracture du bras. Il est tombé d'une trappe en jouant sur le terrain de la pouponnière Dionne.

Déraillement

Rivière-du-Loup (C.P.) — Un convoi du chemin de fer Témiscouata a déraillé à deux milles de la gare Couturier, hier. La locomotive a quitté la voie, mais le mécanicien et le chauffeur ont pu s'en tirer indemnes. Il n'y a pas de victimes et on ignore la cause de l'accident.

Fillette assaillie

Une fillette de huit ans qui s'en retournait à l'école hier après-midi, vers une heure, a été criminellement assaillie par un homme grand et solide qui l'a blessée assez pour qu'on transporte la fillette à l'hôpital Sainte-Justine. L'assaillant est encore en liberté.

Comparution de Lafortune

Sylvia Lafortune, 42 ans, 6415, rue Louisa, a comparu hier matin, devant le juge Edouard Tellier, sous une accusation de tentative de meurtre sur la personne de sa femme. L'inculpé a protesté de son innocence. L'enquête a été fixée au 22 juin. Me Lucien Gendron représente la défense.

Comme nous le relations hier, l'inculpé, barbière de son métier, aurait frappé sa femme avec un hache. La victime souffre de quatre blessures à la tête et d'une profonde coupure à l'arrière de la nuque. Son état reste encore critique, à l'hôpital Notre-Dame où on l'a transportée de bonne heure, dimanche matin.

Marins rescapés

Washington (A.P.) — Tout l'équipage d'un navire marchand américain torpillé dans le sud de l'Atlantique a été rescapé par une petite embarcation longue de 40 pieds et pilotée par un officier de l'aviation et naviguant fort au large. 70 personnes, comprenant un détachement naval des Etats-Unis composé d'un officier et de 25 hommes, ont été ramenées en sûreté à une base des Etats-Unis.

Bombardier disparu

Victoria (C.P.) — Le commandement de l'aviation dans l'Ouest a annoncé hier qu'un bombardier d'entraînement de la R.A.F. est disparu dans la direction de la côte ouest de l'île Vancouver. D'après les autorités, l'avion procédait à un envol d'entraînement et d'après ses derniers messages, il se trouvait vers le sud, dans les environs. Le nombre des membres de l'équipage n'a pas été révélé.

CALENDRIER

60 mois JUIN 30 jours

Demain: MERCREDI 16 JUIN 1943
4 TEMPS: 8-JEAN-FRANÇOIS REGIS.
Lever du soleil, 4 h. 11.
Coucher du soleil, 7 h. 49.
Lever de la lune, 3 h. 49.
Coucher de la lune, 3 h. 15.
Nouvelle Lune, le 2, à 5 h. 33m. du soir.
Premier Quartier, le 10, à 9 h. 35m. du soir.
Pleine Lune, le 18, à 0 h. 14m. du matin.
Dernier Quartier, le 24, à 3 h. 8 m. du soir.

JUIN 1943						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Nouvel ennemi public

St. Catharines, Ont. (C.P.) — G. H. Rennie, représentant de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, a dit hier que celui qui se mêle au "marché noir", comme vendeur ou acheteur, est sans le moindre doute un ennemi public. Depuis le 1er décembre 1941 jusqu'au 31 mars 1943, la commission des prix a intenté 2,899 poursuites, dans sa lutte pour combattre les opérations commerciales irrégulières et illégales. 40% de ces poursuites avaient trait à des violations de la loi sur les prix et à des irrégularités commises contre la loi du rationnement.

Décès d'un ancien détective

Nous apprenons la mort de l'ancien sergent-détective Albert Lamoureux, de la Sûreté municipale. Il est décédé chez lui, 7260, rue Christophe-Colomb. Il était âgé de 43 ans et beau-frère du sergent-détective Léo-Paul Poissant, enquêteur de la Sûreté municipale attaché au service de la morgue. Le défunt laisse sa femme, née Lapointe (Berthe), et une fille, Louise, âgée de 9 ans. La dépouille est actuellement exposée aux salons mortuaires de la maison Vallée, 6662, rue St-Denis. Avis des funérailles plus tard.

Allemand aux travaux forcés

Washington (A.P.) — Un rapport révélant que des espions allemands ont collaboré avec les Japonais dans la préparation de l'attaque sur Pearl Harbor, le 7 décembre 1941, a été rendu public hier par le service d'information de guerre, qui ajoute que l'un d'eux, d'abord condamné à mort, a vu sa sentence changée pour une autre le condamnant à 50 ans de travaux forcés. L'inculpé est Bernard-Julius-Otto Kuehn, 47 ans, natif de Berlin et ancien combattant de l'armée allemande. Kuehn arriva aux îles Hawaii, le 15 août 1935, pour étudier le japonais.

Pour refus du service militaire

Issie Katz, 128, av. Bagge, s'est avoué coupable hier, devant le juge Edouard Tellier, d'avoir négligé de répondre à l'appel pour service militaire. Le juge l'a condamné à \$25 d'amende ou à 15 jours de prison, après quoi, on le remettra aux autorités militaires.

Voleur d'outils

Toronto (C.P.) — William Ostock, Canadien d'origine australienne, a été condamné hier à trois mois de prison pour ne s'être pas rapporté pour service militaire. En le condamnant, le magistrat J.-L. Prentice a souligné qu'il n'y a pas la matière légère.

Possession illégale de coupons

L'Original (C.P.) — Marcel-Roger Duquette, de Montréal, s'est avoué coupable hier en cour de possession illégale de coupons de rationnement de gasoline. Le magistrat Raoul Labrosse l'a condamné à \$200 d'amende et à deux mois de prison. L'inculpé s'est également avoué coupable du vol de menus objets dans un magasin de Hawkesbury et d'une tentative de vol d'une automobile.

Hartford, Conn. (A.P.) — Charles-E. Ganter, 39 ans, ancien président de la Commission du rationnement de Marlborough, a comparu hier devant le juge Joseph Smith qui l'a condamné à 9 mois de prison pour avoir violé la loi du rationnement de la gasoline. Ganter avait eu en sa possession 56 feuilles de coupons et il en avait vendu aux tarifs suivants: 25 feuilles à \$1 chacune et 14 à \$1.50 chacune.

Chacun un an de prison

L'Original, (C.P.) — Le magistrat Raoul Labrosse a imposé des sentences d'un an de prison chacun à trois jeunes gens de Montréal, qui se sont évadés de la prison de l'Original samedi après-midi. On les captura peu après. Les prisonniers purgeaient une sentence pour vol d'auto. On les remettra à la police d'Ottawa.

Arrestation sensationnelle

Toronto, (C.P.) — Le détective George Wilson et le sergent-détective John Harrison de la police du comté de York, patrouillaient tranquillement hier soir la rue Yonge, juste au nord des limites de la ville, lorsque leur attention fut attirée par une mare de gasoline sur la route. Ils se mirent alors à filer une motocyclette qui venait de quitter l'endroit suspect. Les détectives arrêterent Charles O'Reilly, alias Robert Peacock, 27 ans, et deux jeunes filles, qui l'accompagnaient. Ils ordonnèrent au conducteur de la motocyclette d'ouvrir la valise de son véhicule. Au lieu de s'exécuter, O'Reilly brandit un revolver. Le sergent Harrison tira aussitôt et la balle enleva le chapeau de O'Reilly. En procédant à la fouille, les détectives ont trouvé dans la motocyclette un revolver automatique, une carabine de l'armée et des outils divers.

Vol de bicyclettes

Québec, 15 (D.N.C.) — Quatre voleurs de vélos ont été arrêtés par les détectives Labrie, Boiteau et Massé, vendredi et samedi, et pas moins de 17 bicyclettes ont déjà été retrouvées.

Celui des prévenus qui a été arrêté vendredi a été traduit dès le lendemain en Cour des sessions de la paix. Il a été trouvé coupable et condamné à deux ans de pénitencier par M. le juge Achille Pettigrew.

Vol à main armée

Québec, 15 (D.N.C.) — Un jeune déserteur de l'armée, âgé de 19 ans, a été arrêté samedi soir, en rapport avec vol avec violence, commis, il y a trois semaines, dans un restaurant de la Côte du Palais. Ce jeune homme serait également l'auteur de la tentative de vol à main armée commise la semaine dernière à Bienville.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
HA. 7251



CHEZ RONCARI
RENOMME DEPUIS 50 ANS
LE MEILLEUR SPAGHETTI EN VILLE
Rue Saint-Laurent — coin Dorchester

SECRETARIAT de la PROVINCE
Hon. Hector FERRIER, ministre
M. Jean BRUCHESI, sous-ministre
ECOLE des ARTS GRAPHIQUES
Typographie - Presses - Reliure
Examens d'admission: 21 et 22 juin.
9 h. 30 - 11 h. 30 a.m.
2 h. - 4 h. p.m.
Inscriptions: tous les jours de la semaine, excepté le samedi: de 9 h. - 11 h.; de 2 h. - 4 h.
2020, Kimberley. Tél.: HA. 1289.
Ls-Philippe BEAUDOIN, Directeur.

GRANDE MANIFESTATION PATRIOTIQUE
Les Compagnons de Lambert Clossé présentent
LES TROUPES DE CHOC!
Une des plus belles pièces produites chez nous.
NOTRE PROBLEME SOCIAL PRESENTE SUR LE VIF.
au MONUMENT NATIONAL le 22 juin
Billets en vente chez Edmond Archambault
500 est, rue Ste-Catherine Tél. MA. 6201

AVIS AUX LOCATAIRES
Le présent avis s'adresse aux occupants de:
PLAIN-PIEDS NOUVEAUX, DUPLEX NOUVEAUX, APPARTEMENTS NOUVEAUX ET MAISONS NEUVES
LOUES POUR LA PREMIERE FOIS
ENTRE le 11 octobre 1941 et le 10 décembre 1942.

Tout locataire d'un logement de ce genre qui paie un loyer plus élevé que les loyers prévalant généralement pour des logements similaires, dans la même localité, au mois d'octobre 1941, a droit de demander une diminution de son loyer.
Les demandes sont faites à l'Administration des loyers, Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DIVISION DES LOYERS
Québec et les Provinces Maritimes
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Lechasseur COMPLETS WORSTED "TROPICAL"
CONFECTIONNES PAR
FASHION-CRAFT
Voici le genre de confection que les hommes recherchent par toute la ville: style élégant, fabrication impeccable et cachet de distinction des complets de pesanture régulière... Un modèle parfait de la politique de haute valeur chez Lechasseur.
En cette saison, vous devez porter des vêtements frais — en même temps, si vous achetez un de ces complets "Tropical" vous épargnez à votre habit régulier l'usure et la détérioration.
Véritable économie de temps de guerre.
Lechasseur
274, rue St-Jacques (dans l'immeuble Insurance Exchange)
974 ouest, Ste-Catherine — 281 est, Ste-Catherine

CANADA	\$6 70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unit et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-UNIT et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: NUAGEUX et ORAGEUX.

MAXIMUM et MINIMUM:

Aujourd'hui maximum, 60.

Minimum, 40.

Demain maximum, 58.

Minimum, 42.

BAROMETRE: midi, 29.50.

Chiffres fournis par M. de M. de M.

Météo 444 Sherbrooke est. apt. 8.

Le cyclone récent en Abitibi

Dommages matériels considérables — Scènes dramatiques — Communications désorganisées et service d'électricité paralysé — Ce qu'on fait pour venir en aide aux sinistrés

Nous empruntons à la *Frontière*, de Rouyn, les détails suivants sur le cyclone qui a ravagé dernièrement la paroisse d'Amos.

Le cyclone qui a balayé tout le secteur central de l'Abitibi, le 4 juin, a lourdement éprouvé la paroisse d'Amos. L'ouragan, d'une extrême violence, a démolé complètement une quarantaine de granges et en a endommagé fortement une vingtaine d'autres, sans compter les avaries causées aux maisons et à d'autres bâtiments. Les dommages matériels ne sont pas encore entièrement connus. On peut cependant les estimer déjà à \$150,000. La seule paroisse d'Amos évalue ses pertes à \$100,000.

Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie. On s'étonne même que personne n'ait été blessé gravement, car à l'heure du cyclone, plusieurs cultivateurs, des femmes et des enfants se trouvaient dans les bâtiments pour la traite des vaches et le train du soir. Cependant, M. Georges Veilleux, du rang no 7 d'Amos, a failli être écrasé entre son camion et le mur de son hangar quand celui-ci s'est effondré.

Quelques animaux ont été perdus, écrasés ou blessés mortellement par les débris que projetait le vent.

Venant de l'ouest, le cyclone a soufflé surtout du côté sud de la voie ferrée. Il l'a suivie parallèlement sur une largeur de quatre ou cinq milles. Sainte-Grâce, de Villeneuve, Manneville, Amos, St-Mathieu, sont les paroisses qui en ont le plus souffert. On dit que Rochebeaucourt et Lamorandière, plus au nord, ont été éprouvées. A Parmerolle, dans l'ouest de la région, des granges auraient été démolies ou fortement endommagées.

Le centre de la tornade semble s'être fixé dans les environs d'Amos, dans les rangs 9 et 7 de Figueri, qui ont été balayés d'un bout à l'autre de la paroisse ainsi que le rang qui relie Amos et Saint-Mathieu.

A Sainte-Grâce, Mme Léo Brisson, demeurant dans le rang no 7, se trouvait seule à la maison avec son enfant de huit jours. Le toit de la maison et le plafond furent emportés. Sans abri et convalescente, la jeune mère dut chercher refuge avec son enfant chez un voisin, chez qui elle n'arriva qu'à grand peine, sous des torrents de pluie. Un chauffeur de taxi vit tomber devant sa voiture une énorme masse de toile arrachée à une grange avoisinante. A ce moment, l'arrière du

véhicule fut soulevé d'environ un pied pour retomber en travers de la route. N'allant qu'à une vitesse réduite, le chauffeur put rectifier sa position.

M. Rosaire Cloutier, cultivateur du rang no 9 a vu ses trois granges s'écrouler et le toit d'une de ses maisons, heureusement inoccupée, s'envoler comme un fétu de paille. M. Dollard Trudel, du même rang, était dans son étable, au moment où sa grande étable moderne flanquée d'un silo de proportions considérables, s'est effondrée, tordue comme un chiffon.

La chute d'une cinquantaine de poteaux de télégraphe du Canadian National a paralysé les communications. Il en fut de même pour les poteaux et les fils du téléphone. Les communications reprirent le lendemain cependant.

Le réseau électrique de la *City Gas and Electric Corporation* a subi quelques dommages. La ville d'Amos est restée toute la nuit plongée dans l'obscurité. Les dommages n'y sont pas considérables. On y compte cependant un grand nombre de vitres brisées par les grêlons qui mesuraient jusqu'à un pouce de diamètre.

On n'a pas tardé à prendre les moyens de réparer les dégâts et de venir en aide à ceux qui ont le plus souffert de la tempête. A l'issue de la grand-messe, le dimanche suivant, 6 juin, les cultivateurs se sont réunis à la Centrale de la Coopération. Les officiers de l'U.C.C. s'étaient joints à eux. On y a adopté une résolution pour former une sorte de coopérative des sinistrés qui pourront, à meilleur compte, se procurer les matériaux dont ils ont besoin pour rebâtir. Il y eut aussi réunion à la salle paroissiale.

On y lut des messages de sympathie de M. Hector Authier, député de Châteauguay, et de M. Félix Allard, député d'Abitibi à l'Assemblée législative. M. France Brien, agronome du district ouest de l'Abitibi, a fait part à l'assemblée des instructions du ministre provincial de l'Agriculture pour faire enquête sur l'étendue du désastre. On a adressé des requêtes à M. Adélard Godbout, premier ministre de la province, et au ministre de la Défense nationale, à Ottawa, pour demander l'assistance d'un détachement du Corps de génie, en vue d'aider à la reconstruction des bâtiments dévastés. Encouragés par Mgr Dudemaine, curé d'Amos, les paroissiens se sont séparés, réconfortés et décidés à relever au plus tôt les ruines causées par la tempête.

L'élection partielle de Stanstead

Le BLOC POPULAIRE CANADIEN aura un candidat à cette élection partielle fédérale — Déclaration de M. Maxime Raymond

M. Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire Canadien, interrogé par téléphone chez lui, où il est en convalescence, nous déclare, au sujet de l'élection partielle fédérale du 9 août prochain, dans le comté de Stanstead :

"Le Bloc Populaire Canadien aura son candidat à l'élection partielle du comté fédéral de Stanstead, le 9 août prochain."

On se rappellera qu'au plébiscite au sujet de la conscription, le 27 avril 1942, environ 63% des votants, dans ce comté fédéral, répondirent NON à la question posée par M. King.

Le candidat du BLOC POPULAIRE à l'élection partielle de Stanstead sera choisi ces jours-ci. La rumeur désigne un citoyen bien connu dans le comté.

M. James Clark préconise l'union politique américaine

Le président de l'Assemblée législative ontarienne dit que le plus beau geste que le Canada pourrait faire serait d'accepter l'union politique américaine

WINDSOR, Ont., 15. (C.P.) — Critiqué pour son discours à Détroit, dimanche, au cours duquel il a dit que 40 à 45 pour 100 des Canadiens sont favorables à l'union politique avec les États-Unis, M. James-M. Clark, président de l'Assemblée législative ontarienne, a répété aujourd'hui que le plus beau geste que le Canada pourrait faire pour amener les États-Unis et la Grande-Bretagne en relations plus étroites serait d'accepter l'union politique américaine. Il a invité ses collègues à se rappeler la consultation faite sur la question suivante: préférez-vous l'annexion américaine ou l'indépendance du Canada.

"Je voterai pour l'union politique demain, dit-il, si un vote était pris. Et un vote serait le seul moyen de savoir ce que le peuple pense. Ces deux pays, unis ensemble, cimenteraient l'unité de tous les peuples de langue anglaise, chose essentielle à la paix future du monde. Si le bien-être du monde peut être ainsi garanti, pourquoi lui résisterait-il de notre part à amener le changement?"

Attaques massives de la R.A.F. sur la Ruhr

Le principal objectif a été sur la ville d'Oberhausen, à treize milles d'Essen — Dix-huit bombardiers ne sont pas revenus

LONDRES, 15. (A.P.) — Les bombardiers lourds de la Royal Air Force ont exécuté la nuit dernière une nouvelle attaque massive contre la Ruhr. Leur objectif principal a été la ville industrielle d'Oberhausen qui produit de l'acier et du charbon et qui se trouve à treize milles d'Essen. Dix-huit bombardiers ne sont pas rentrés des opérations de la nuit, qui comportaient le mouillage de mines dans les eaux ennemies. Des avions canadiens ont participé au mouillage des mines. Les avions anglais ont allumé des incendies considérables à Oberhausen, mais les nuages n'ont pas permis de contrôler les résultats obtenus.

Des escadrilles de chasseurs et de bombardiers légers ont attaqué au cours de la nuit les aérodromes d'Abbeville et de Poix en France ainsi qu'un autre aérodrome en Hollande. Une nombreuse formation de chasseurs anglais et canadiens a franchi la Manche ce matin et descendu trois chasseurs allemands.

Redistribution électorale

Québec, 15 (Dernière heure) — M. Godbout inscrit la motion suivante au feuillet de l'Assemblée législative relativement à la division territoriale: "Qu'une adresse soit présentée à l'honorable lieutenant-gouverneur, l'informant que l'Assemblée législative de la province de Québec a adopté en seconde et troisième lectures le bill no 43, intitulé: 'Loi relative à la division territoriale', avec le consentement de la majorité des membres représentant tous les districts électoraux mentionnés dans la deuxième annexe de la loi de 1867 concernant l'Amérique du Nord britannique (30-31 Victoria, chapitre 3)."

Cet avis de motion indiquerait que le bill de la division territoriale dont M. Godbout s'est fait le parrain, comporterait un remaniement de la carte électorale, parce que la motion Godbout couvre le cas des districts électoraux à limites fixes établis par la Constitution de 1867 et dont il est question dans une autre nouvelle.

La Diète japonaise

New-York, 15 (A.P.) — La Diète japonaise se prépare aujourd'hui à tenir une session de trois jours. La radio japonaise aurait rapporté que le premier ministre Hideki Tojo se présenterait devant la diète pour lui soumettre les projets préparés par le gouvernement et que les législateurs n'auraient pas le droit de poser des questions. La population japonaise a été préparée à accepter de nouvelles privations par une campagne de propagande intensive.

Vol de coupons de gazoline

M. Honoré Rochelleau, 5040 avenue Delormier, s'est plaint à la police que 500 coupons de rationnement de la gazoline sont disparus hier d'un tiroir de son bureau.

Bagarre qui tourne mal

Jacques Boyer, 10 ans, 2372 rue Workman, élève à l'école Itherville, marchait sur Notre-Dame hier dans la journée. Il se dirigeait de l'est à l'ouest, lorsque, en face du no 2387, il rencontra un groupe de jeunes gens qui parlaient anglais. On ne sait trop pourquoi, une bagarre commença. L'un des jeunes gens sortit tout à coup un couteau de sa poche et poignarda le jeune Boyer au bras gauche. Transporté à l'hôpital Western par la police, la victime y reçut les soins du Dr Riley. Il lui fit 3 points de suture. Le blessé put retourner chez lui.

Mme Chiang-Kai-shek à Ottawa

Ottawa, 15 (C.P.) — Mme Chiang Kai-shek est arrivée à midi à Ottawa. Le gouverneur général et la princesse Alice étaient à la gare pour la recevoir de même que les ministres du gouvernement. On lui a fait cortège pour la conduire à Rideau Hall, demeure vice-royale. La Croix-Rouge lui présentera un chèque de \$100,000 pour les œuvres de guerre chinoises.

La distinguée visiteuse aura un entretien avec M. King cet après-midi et ce soir elle sera l'hôte d'honneur d'un dîner d'Etat. Demain matin, elle portera la parole devant les deux Chambres. Son discours sera radiodiffusé. Il y aura réception l'après-midi, au Château Laurier, offerte par le ministre de Chine au Canada.

Aviateur blessé par une bombe

Quonset Point, R.-I., 15 (A.P.) — Un aviateur anglais est aujourd'hui dans un état critique. L'avion à un seul passager qu'il pilotait hier s'est écrasé à la station navale de l'air de Quonset Point. La bombe que l'avion portait a explosé, amenant l'explosion d'autres engins sur le sol. Trois hommes qui se trouvaient non loin de là ont reçu des blessures légères.

Tremblement de terre au Japon

New-York, 15 (A.P.) — Une dépeche de l'agence de nouvelles Dome émise par la radio de Tokyo annonce que deux îles principales de l'archipel japonais ont été secouées par un tremblement de terre dimanche, mais qu'il n'y a pas eu de dommages. Adressée à l'étranger, l'émission dit que les secousses se sont fait sentir dans l'île Honshu, sur laquelle Tokyo est construite, et dans l'île Hokkaido, vers le nord. Le service d'information de guerre a enregistré cette émission.

Une émission de Rome, captée et enregistrée par l'agence de nouvelles Reuters, à Londres, annonce de son côté que de violents tremblements de terre dont l'épicentre se trouverait dans les îles Alcantouras auraient été observés hier matin au sismographe de Florence.

Frontière fermée

Ankara, Turquie, 15 (A.P.) — Les autorités alliées ont fermé la frontière de la Syrie qui touche à la Turquie à partir de 6 h. ce soir. Les autorités turques disent qu'elles ne connaissent pas le motif de cette mesure et qu'elles ne savent pas combien de temps elle restera en vigueur. La Syrie est administrée par les Français combattants.

Les protestants dépensent beaucoup d'argent au Brésil

Sous le couvert de la neutralité — Leur influence gâte les jeunes gens — Allocations du Père Serrano, S.J., à l'"Union culturelle" — Le catholicisme jouit encore d'un grand prestige

L'"Union culturelle des Latins d'Amérique" a clôturé hier soir au Cercle Universitaire, sa troisième année. Le président, M. Dostaler O'Leary, au cours de ses remarques, a souligné le caractère essentiellement latin et catholique de l'association. "Nous ne voulons, dit-il, nous affilier à aucune société qui ne mette ces deux idéals à sa base ou qui se cantonne dans la neutralité. Cela ne nous empêchera pas de collaborer avec tous, mais de pratiquer une collaboration dans la dignité et la fierté."

M. O'Leary dit également que le caractère de Latins place les Canadiens français dans une situation privilégiée et leur permet de servir d'ambassadeurs à leurs concitoyens de langue anglaise du Canada pour amorcer des relations avec l'Amérique espagnole et portugaise. Il cite le cas de M. Jean Desy qui, au dire d'un Anglo-Canadien lui-même, a fait un travail aussi magnifique parce qu'il était de culture latine dans un pays latin; ce prestige que M. Desy a conquis pour notre pays, le Canada anglais tout autant que le Canada français en profite. En terminant, M. O'Leary dit que l'"Union culturelle" demande un traitement juste de la part de tous et qu'elle veut obtenir du gouvernement d'Ottawa, le gouvernement de tous les Canadiens, français comme anglais — une reconnaissance aussi officielle que celle que ce gouvernement accorde à d'autres sociétés, car l'"Union culturelle" a en plus l'avantage d'être l'ainée de toutes les sociétés du genre au Canada.

Le R. P. Serrano

Le R. P. Luis Serrano, Jésuite brésilien, qui parlait hier soir même pour son pays, était le conférencier d'honneur. Il rendit également hommage au travail de M. Jean Desy, grâce à qui notre pays est aujourd'hui mieux connu du sien. Il avait qu'il ne savait pas, avant de venir ici, qu'il y avait au Canada une vie aussi intensément française.

Parlant de la religion catholique au Brésil, le conférencier dit que celle-ci est attaquée directement par toutes sortes d'influences: "Ce qui brille éblouit, dit-il. L'argent protestant a bâti chez nous des clubs, des collèges, des jardins de jeux magnifiques qui attirent les foules. Et bien que ces associations se prétendent neutres, elles font du prosélytisme protestant et peu à peu leur influence gâte les jeunes gens."

"Malgré cela, dit-il encore, le catholicisme jouit d'un grand prestige chez nous. Seulement, nous n'avons pas assez de prêtres pour notre population". Il rendit hommage aux mouvements d'action catholique du Brésil et du travail admirable accompli par eux. Il termina en félicitant l'"Union culturelle" du travail magnifique qu'elle accomplit.

M. Henrique Pinheiro de Vasconcellos, consul-général du Brésil, et professeur de portugais à l'"Union culturelle", présenta son compatriote, et Mme Manolita Gallagher, vice-présidente de l'"Union", et professeur d'espagnol, remercia le conférencier.

Assemblée générale

A l'issue du dîner, l'"Union culturelle" tint une assemblée générale au cours de laquelle, Mlle Pierrette Girardin, la nouvelle secrétaire générale, lut le rapport de l'activité de l'association. Le nouveau comité se compose de MM. Dostaler O'Leary, président; Mme Manolita Gallagher et le lieutenant Marcel Thérien, vice-présidents; Mlle Pierrette Girardin, secrétaire générale; M. Hector-C. Boulay, trésorier, et M. Paul Dubreuil, conseiller; un poste est encore vacant.

Le maire de Montréal, obligé de s'excuser, a été remplacé par M. Léon-Mercier Gouin. Paul-E. Poirier, président de la Fédération des Chambres de Commerce, Fernand S. Picard, président de la Chambre des Jeunes, etc.

Le chœur des élèves de Mme Jean-Louis Audet présenta un programme varié de danse et de chansons espagnoles et françaises très goûtées des convives.

Le plan Beveridge et les ouvriers

Londres, 15 (C.P.) — Le congrès du parti travailliste a rejeté par un vote de 1,715,000 à 955,000 une résolution qui dénonçait "la timidité", les retards et les échappatoires devant le plan Beveridge de sécurité sociale. Les congressistes ont approuvé l'attitude du comité exécutif du parti qui appuie tous les points principaux du rapport Beveridge sans censurer le gouvernement. La résolution qui a été rejetée félicitait les députés qui ont voté contre le gouvernement sur la question. Les congressistes ont cependant élu comme trésorier du parti, M. Arthur Greenwood, qui a voté contre le gouvernement et les chefs du parti sur la question de la sécurité sociale, au lieu de M. Herbert Morrison, qui a défendu l'attitude du gouvernement au cours du débat.

L'Italie s'attend à une invasion alliée imminente

La radio de Rome avertit la population de se tenir prête — Concentration maritime alliée dans le détroit de Sicile?

Londres, 15 (C.P.) — Un commentateur de la radio de Rome a averti aujourd'hui les Italiens de se tenir prêts à repousser une invasion alliée. "Nos artilleurs sont au poste, nos avions sont prêts et nos marins sont au guet, a-t-il déclaré au cours d'une émission captée à Londres, à l'approche de la phase décisive. Chaque Italien est prêt à combattre et à combattre jusqu'à la victoire finale."

Les journaux de Londres rapportent que la radio de Rome avait annoncé que les vaisseaux de guerre et les transports alliés se massaient dans le détroit de Sicile, à la suite de l'occupation de l'île de Lampedusa, la dernière des quatre îles italiennes dans le détroit. On apprend que des vaisseaux de guerre alliés ont visité Lampedusa et ont trouvé l'île inhabitée. Les gardiens de phare italiens ayant pris la fuite, l'axe n'avait pas posté de garnison sur Lampedusa et on ne croit pas que les Alliés jugent à propos de lui donner une garnison car l'île est trop petite.

La radio de Rome aurait encore rapporté que l'aviation de l'axe attaquait les convois alliés dans une bataille qui se prolongerait depuis trois jours sans rien perdre de son intensité. La bataille se déroulerait dans un espace triangulaire entre Malte, Bizerte et la côte sicilienne. L'agence allemande DNB dit que les attaques aériennes se poursuivent contre ce qui pourrait être une flotte d'invasion alliée dans le détroit de Sicile; elle prétend que

les bombardiers allemands ont avarié une barge de débarquement et six transports au large de Pantelleria et attaqué la nuit dernière le nord de Bône, en Algérie. Une autre émission de la radio allemande prétend que les Alliés avaient concentré un grand nombre de barges de débarquement à Bizerte et que les avions allemands en avaient coulé au moins vingt au cours d'une attaque contre le port.

A Londres, certains commentateurs militaires disent que les Alliés sont fort en avance dans l'exécution de leur plan de campagne, que le climat du sud de l'Europe permet une très longue campagne, laissant entrevoir ainsi que l'on peut prévoir une pause dans les opérations alliées en Méditerranée.

Quartier général des Alliés en Afrique-Nord, 15 (A.P.) — Les bombardiers lourds et le Royal Air Force ont pilonné le port de travers de Messine en Sicile, dimanche soir. Pour la deuxième journée consécutive cependant, les aviateurs alliés se sont contentés hier de faire des évolutions de reconnaissance.

Le haut commandement italien rapporte que l'aviation alliée a attaqué hier Castelvetrano, en Sicile, et perdu six appareils. Le bulletin prétend qu'un sous-marin italien a attaqué hier un convoi allié en Méditerranée occidentale et coulé un navire de 10,000 tonnes et endommagé un second navire de même jauge.

La grève des chantiers maritimes

Québec, 15 (D.N.C.) — Les ouvriers des trois chantiers maritimes de la région de Québec, Davie Shipbuilding et George T. Davie, à Lauzon, et Morton Engineering and Dry Dock, à Québec, ont décidé à l'unanimité de faire la grève, hier soir, au cours d'assemblées tenues simultanément à Québec et à Lauzon. En se prononçant en faveur de la grève, les ouvriers n'ont fait que mettre en vigueur le vote de grève qui avait été pris, jeudi dernier, dans les trois chantiers. Ce matin, le piquetage se faisait sur les trois chantiers et la situation était très paisible. Aucun trouble n'a encore éclaté.

Cette grève, l'une des plus sérieuses que se soient produites dans la province encore jusqu'ici, immobilisera 6,400 ouvriers de ces trois chantiers engagés dans la construction de corvettes et de petites unités navales. Elle a été décidée hier soir, après que le délai, prévu par la loi, à la suite du vote de grève, ayant été expiré. Le résultat du vote avait été annoncé dès vendredi, par les officiers du ministère fédéral du Travail aux ouvriers et aux patrons, les ouvriers devaient attendre un délai d'au moins 48 heures avant de mettre en pratique leur vote de grève, pour permettre aux patrons de faire des propositions d'entente. Lorsqu'elle fut décidée, le délai réglementaire avait été prolongé de plus d'une demi-journée.

Les représentants des patrons des trois chantiers ont demandé une conférence conjointe des patrons et des délégués ouvriers, vers la fin de l'après-midi hier. Les représentants ouvriers se sont rendus à leur demande, à la conférence à un lieu vers 5 heures, à Lauzon. Les projets d'accord soumis au nom des patrons n'ont pas été agréés des ouvriers.

LE VOTE

Le vote de grève, qui avait été pris jeudi, dans les trois chantiers, sous la surveillance de trois officiers des relations ouvrières du ministère fédéral du Travail, a été rendu public dès le lendemain, lorsque le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, l'a fait parvenir aux ouvriers, à Lauzon et à Québec. Les ouvriers s'étaient prononcés en faveur de la grève dans une proportion de plus de 90 pour cent.

Evacuation en masse

Berne, Suisse, 15 (A.P.) — Les journaux allemands ont reçu ici rapport qu'une évacuation en masse des civils des villes de l'ouest de l'Allemagne est en cours à la suite des quelque 180 attaques concentrées de l'aviation alliée et de quelque 600 alertes. La presse allemande a commencé une campagne pour exhorter la population rurale à recevoir les réfugiés. Un journal dit que les civils des villes exposées doivent partir, non pas pour obéir à une obligation morale mais au simple bon sens.

Victimes des raids en Angleterre

Londres, 15 (C.P.) — Le nombre des victimes des bombardements aériens parmi les civils en Grande-Bretagne a atteint en mai un sommet pour l'année. Un communiqué du ministère de la sécurité intérieure dit que les bombardements aériens ont fait 584 morts (on compte les disparus avec les morts) et 733 blessés (assez grièvement pour être traités à l'hôpital) au cours du mois de mai. On n'avait compté que 172 morts et 205 blessés au cours du mois d'avril, mais il y avait eu 328 morts et 507 blessés en janvier 1943 qui demeurait jusqu'ici le pire mois de l'année.

Déraillement

Toronto, 15 (C.P.) — Les autorités du chemin de fer Pacifique Canadien ont annoncé aujourd'hui que trois membres de l'équipe d'un train ont été légèrement blessés, tôt ce matin, dans le déraillement de la seconde section d'un train de marchandises allant de Sault-Ste-Marie à Sudbury. Le déraillement est survenu à Desbarats, à l'est de Sault-Ste-Marie. Cette section du train no 912 glissa hors des voies décalées par des orages. L'accident se produisit à 5 h. 30, ce matin. Les blessés sont le mécanicien J. Moddie, le chauffeur H. Rivard et le serfretin J.-S. Gagnon, tous de Sault-Ste-Marie.

Sudbury, 15 (C.P.) — Dix wagons et une locomotive d'un train du Pacifique Canadien ont quitté la voie, à deux milles à l'ouest de Desbarats, a-t-on appris ici aujourd'hui.

Les navires disparus

Londres, 15 (C.P.) — On vient de lever un coin du voile sur un mystère de la mer qui ne sera probablement pas complètement éclairci avant la fin de la guerre. Au début de l'année 1942, le paquebot *Gloucester Castle* et deux autres navires anglais sont disparus dans l'Atlantique sans laisser de traces. La Croix Rouge internationale vient maintenant d'annoncer que 30 hommes de l'équipage de ces trois navires se trouvent prisonniers en Extrême-Orient. On se demande si ces marins n'ont pas été faits prisonniers par un corsaire allemand qui les a conduits au Japon.

Deux aviateurs se tuent

Windsor, Ont., 15 (C.P.) — Deux hommes ont perdu la vie et un troisième a reçu des blessures graves aujourd'hui, lorsque deux avions d'entraînement sont entrés en collision dans l'air au-dessus de l'école élémentaire d'aviation de Windsor. Un instructeur et son élève qui montaient le même avion ont été tués. L'aviateur blessé pilota seul l'autre appareil.

On ajourne la redistribution des comtés

Ottawa, 15 (C.P.) — Le ministre de la Justice, Me Saint-Laurent, a donné avis à la Chambre des communes du Canada d'une résolution ayant pour objet de différer jusqu'après la première session d'après-guerre la redistribution des comtés fédéraux. Il faut pour cela amender l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. La redistribution doit suivre le recensement décennal. Le dernier recensement a eu lieu en 1941.

Tout abonnement est payable d'avance

Les abonnements au DEVOIR ont toujours été payables d'avance. En raison des mesures de rationnement, cette règle devient IMPERATIVE, nul papier n'étant autorisé pour les abonnements payés. Il en résulte que nous ne pouvons absolument pas accepter les abonnements par téléphone; on peut les payer par poste ou verser au bureau: de 9 à 5 heures tous les jours, sauf le samedi de 9 à midi.

Voir dans une autre page le tarif des abonnements.

En Russie

Londres, 15 (C.P.) — Le dernier bulletin soviétique rapporte que l'infanterie allemande, soutenue par des chars et des avions, a vainement tenté à plusieurs reprises la nuit dernière de reprendre les quatre villages au nord-est de Mtsensk dans le secteur d'Orel. Les Russes avaient pris ces villages samedi soir. On rapporte également une grande activité des éléments de reconnaissance dans le secteur de Belgorod au sud-ouest d'Orel. Le bulletin rapporte encore des bombardements d'artillerie contre les positions allemandes dans les secteurs de la Volkhov, au sud-ouest de Leningrad, dans la région de Smolensk et à l'ouest de Rostov.

Les Russes disent que leur aviation a attaqué Orel dans la journée du 13 juin et bombardé des trains de troupes. Les aviateurs allemands ont attaqué la ville de Saratov, entre Stalingrad et Kuibyshev, dans les nuits du 12 et du 13 juin, jetant leurs projectiles au hasard et faisant des victimes dans les quartiers d'habitation.

Le gouvernement a acheté 4,083 sofas et chesterfields

Ottawa, 15 (C.P.) — Le gouvernement fédéral a acheté pour \$874,007 de chesterfields, sofas et chaises de 1939 à 1942, selon un rapport déposé à la Chambre des communes. Le ministère des Munitions a acheté 1932 des 4,083 sofas et chesterfields. L'aviation en a acheté 1860.

On peut prendre

Timmins, Ont., 15 (C.P.) — Plusieurs citoyens de Timmins ont pu mettre fin à leur disette de patates l'autre jour. Un wagon de marchandises, chargé de patates, était garé toutes portes ouvertes, sur une voie d'évitement. Mais la police a fermé le marché gratuit. Plusieurs clients s'étaient déjà cependant copieusement servis.

Notre question nationale

par le R. P. Richard Arès

- Le problème des races
- Le problème politique
- Le problème économique
- Le problème social
- Le problème culturel.

Volume de 240 pages.
Au comptoir, .80s; par la poste .90s.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

M. King et la conférence de Hot Springs

Ottawa, 15 (D.N.C.) — M. Mackenzie King a fait hier après-midi, à l'ouverture de la séance de la Chambre des communes, une importante déclaration au sujet de la conférence internationale de Hot Springs, en Virginie. (Nous publions plus tard le texte en extenso de cette déclaration).

Le premier ministre a fait l'historique de ces assises, il a souligné quel en était le but, comment se divise le grave problème de l'après-guerre qui était en discussion. Il a notamment insisté sur le pouvoir d'achat des agriculteurs. M. King a aussi parlé de la déclaration collective adoptée par la conférence et des trente-trois recommandations qu'elle a faites. Il a terminé en se déclarant heureux des résultats obtenus, du bon esprit de camaraderie des délégués et de leur ardeur à collaborer à une œuvre aussi essentielle que l'alimentation du monde entier.

En Grèce

Ankara, 15 (A.P.) — On rapporte qu'une campagne germano-italienne entreprise il y a dix jours avec des chars, des avions et de l'artillerie contre les partisans grecs n'a pas réussi à les déloger de leurs positions dans les montagnes. Les partisans grecs avaient ignoré



Mardi, 15 juin 1943

Sommaire des postes locaux

CFB-500 kilocycles 4.15 Recital de chant. 4.30 Musique. 5.00 Heures du thé. 5.15 Nouvelles. 5.30 Les plus beaux disques. 5.45 Les dentistes. 6.00 La radio ce soir. 6.15 Sport. 6.30 Nouvelles. 6.45 Causette de Jean-Louis Gagnon. 6.55 Pour la protection des forêts. Causette. 7.00 Un homme et son péché. 7.15 La vie commence. 7.30 Nouvelles de BBC. 7.45 Sérénade estivale. 8.00 Secrets du docteur. 8.30 La mine d'or. 9.00 Concert consacré à Grig. 9.30 Œuvres de Chopin. 10.00 Nouvelles et sport. 10.15 Nos héros. 10.30 Songs of Empire. 11.00 Musique. 11.15 Orch. de danse. 11.30 Nouvelles. CFB-500 kilocycles 4.00 S. Hoban, baryton. 4.15 Nouvelles. 4.30 Programme musical. 4.45 Point d'union. 5.15 Concert vocal. 5.30 Heures du thé. 5.45 Le choix de l'auditeur. 6.00 Programmes du soir. 6.15 Radio-journal. 6.30 Harmonie en couleur. 6.45 Nouvelles de BBC. 7.00 Crusaders in Britain. 7.15 Jean Dean, pianiste. 7.30 Chansons de folklore.	CFB-500 kilocycles 4.00 Commentaires. 4.15 Marine marchande. 4.30 Orchestre. 4.45 John Judy. 4.55 Relais de NBC. 5.00 Causette en anglais. 5.15 Songs of Empire. 5.30 Nouvelles de BBC. 5.45 Nouvelles. CFB-500 kilocycles 4.00 Commentaires. 4.15 CKAC ce soir. 4.30 Nouvelles. 4.45 Pour vous, mesdames. 4.55 Pour vous. 5.00 Tante Lucie. 5.15 Pierre et Pierrette. 5.30 La rue Principale. 5.45 Madeline et Pierre. 6.00 Vie de famille. 6.15 Quelles nouvelles? 6.30 Variétés musicales. 6.45 La place du jour. 6.55 Nouvelles. 7.00 Originalités. 7.15 Don Juan. 7.30 Nazaire et Barnabé. 7.45 Orch. populaire. 8.00 Chez le barbière. 8.15 En réponse à la vôtre. 8.30 Nelson. 8.45 Nouvelles. 8.55 L'usine au micro. 9.00 Radio-théâtre. 9.15 A communiquer. 9.30 Chansons de Mlle M. Millard. 9.45 Chansons de guerre. 10.15 La voix de l'absent. 10.30 Journal varié. 10.45 Harmonie en couleur. 11.00 Orchestre. 11.15 Chansons. 11.30 Invitation à la musique. 12.00 Nouvelles.
---	---

Mercredi, 16 juin 1943

Sommaire des postes locaux

CFB-500 kilocycles 7.30 Nouvelles. 8.00 Radio-journal. 8.15 Émissions. 8.30 Pot-pourri. 8.45 Nouvelles. 9.00 Programme musical. 9.15 Les plus belles mélodies. 9.30 Nouvelles. 10.00 Le Moulin de la chanson. 10.15 Courrier du jour. 10.30 Vie de famille. 10.45 Pierre Justini. 11.00 Grande Soeur. 11.15 Métrique Rancourt. 11.30 Joyeux troubadours. 11.45 Jeunesse dorée. 12.00 Quelles nouvelles? 12.15 Nouvelles. 12.30 Rue Principale. 12.45 Radio-journal. 13.00 Vers le soleil. 13.15 Musique de l'armée américaine. 13.30 La femme, la mode, l'époque. 13.45 Chansons. 14.00 Récital Bilodeau-Fleury-Hudson. 14.15 Concert. Alouettes. 14.30 Nouvelles. 14.45 Maitres de la musique. 14.55 Quant. 15.00 Musique. 15.15 Heures du thé. 15.30 Nouvelles et commémorations. 15.45 Les plus beaux disques. 16.00 Programmes de la soirée. 16.15 Sport. 16.30 La causerie du major René Gagnon. 16.45 Musique. 16.55 Un homme et son péché. 17.15 La vie commence demain. 17.30 Nouvelles de BBC. 17.45 La rance du commando. 18.00 Sérénades pour cordes. 18.15 Chansons de Chas. 18.30 Ici l'on chante. 18.45 Happy Jack chant. 19.00 Orch. Kay. 19.15 Récital de piano. 19.30 Causette. 19.45 Récital de piano. 19.55 Causette sur la mode. 11.00 Musique. 11.15 Vie et Sade. 11.30 Fie soldiera wife. 11.45 Lucy Linton. 11.55 Nouvelles de la BBC. 12.15 Oak of life. 12.30 Ferme et produita. 12.45 Signal-norair. 12.55 Radio-journal. 13.00 The happy gang. 13.15 Claire Wallace. 13.30 Big Sister. 13.45 Conseils sur la beauté. 13.55 Tante Lucie. 14.00 Récital Bilodeau-Fleury-Hudson. 14.15 Mary Marlin. 14.30 a Perkins. 14.45 Pepper young's.	CFB-500 kilocycles 3.45 Right to Happiness. 4.00 Ernesto Vinci: baryton. 4.15 Nouvelles. 4.30 Chausette. 4.45 Styles for strings. 4.55 Beyond reasonable doubt. 5.00 L'heure du thé. 5.15 L'heure du théâtre. 5.30 Programme musical. 5.45 Sport. 5.55 Nouvelles. 6.00 Programme musical. 6.15 Courrier du jour. 6.30 Vie de famille. 6.45 Pierre Justini. 6.55 Grande Soeur. 7.00 Métrique Rancourt. 7.15 Joyeux troubadours. 7.30 Jeunesse dorée. 7.45 Quelles nouvelles? 7.55 Nouvelles. 8.00 Rue Principale. 8.15 Radio-journal. 8.30 Vers le soleil. 8.45 Musique de l'armée américaine. 8.55 La femme, la mode, l'époque. 9.00 Chansons. 9.15 Récital Bilodeau-Fleury-Hudson. 9.30 Concert. Alouettes. 9.45 Nouvelles. 9.55 Maitres de la musique. 10.05 Quant. 10.15 Musique. 10.30 Heures du thé. 10.45 Nouvelles et commémorations. 10.55 Les plus beaux disques. 11.00 Programmes de la soirée. 11.15 Sport. 11.30 La causerie du major René Gagnon. 11.45 Musique. 11.55 Un homme et son péché. 12.15 La vie commence demain. 12.30 Nouvelles de BBC. 12.45 La rance du commando. 12.55 Sérénades pour cordes. 13.00 Chansons de Chas. 13.15 Ici l'on chante. 13.30 Happy Jack chant. 13.45 Orch. Kay. 13.55 Récital de piano. 14.00 Causette. 14.15 Récital de piano. 14.25 Causette sur la mode. 14.35 Musique. 14.45 Vie et Sade. 14.55 Fie soldiera wife. 15.05 Lucy Linton. 15.15 Nouvelles de la BBC. 15.35 Oak of life. 15.45 Ferme et produita. 15.55 Signal-norair. 16.05 Radio-journal. 16.15 The happy gang. 16.30 Claire Wallace. 16.45 Big Sister. 16.55 Conseils sur la beauté. 17.05 Tante Lucie. 17.15 Récital Bilodeau-Fleury-Hudson. 17.30 Mary Marlin. 17.45 a Perkins. 17.55 Pepper young's.
---	---

Dans le monde ouvrier

Mainmise d'Ottawa sur sept chantiers maritimes du Québec — Partialité du Service sélectif — La grève de Lachine — Congrès de la C. T. C. à Granby en septembre — Création de la Fédération nationale de l'aluminium — Réplique à la Fédération nationale du textile

Mainmise d'Ottawa sur sept chantiers maritimes

Ottawa, 15 (C.P.) — M. C. D. Howe, ministre des Munitions et Approvisionnements, a déclaré hier soir que le gouvernement a l'intention d'assumer la direction de sept chantiers maritimes dans la région du Saint-Laurent, y compris les trois où l'on vient de déclarer la grève (7,000 ouvriers ont quitté le travail hier soir à la Davie Shipbuilding & Repairing Co., Ltd., à la Morton Engineering & Drydock Co., Ltd., et à la George-T. Davis & Sons Ltd.).

Le ministre a ajouté: "Nous projetons de nous emparer de ces chantiers avant la grève et nous donnerons suite au projet". En réponse à une question de M. Maurice Bourget, député libéral de Lévis, il a dit que l'on avait déjà étudié la question de nommer un régisseur pour les chantiers maritimes du bas Saint-Laurent.

Partialité du service sélectif

Hamilton, Ont., 15 (C.P.) — Charles H. Millard, directeur canadien des United Steelworkers of America, a accusé hier soir le service sélectif de partialité. Il a déclaré que certains hommes s'étaient vu refuser un emploi parce qu'ils avaient déjà travaillé à la Hamilton Bridge Co., dont les ouvriers sont en grève depuis plus d'un mois, cherchant à faire reconnaître leur union.

M. Millard a déclaré que la politique du gouvernement est de reconnaître les unions en principe et de les rendre impuissantes en pratique.

La grève de Lachine

Une grève à la Peck Rolling Mills et une sortie à l'usine de Lachine de la Dominion Engineering Works Ltd., diminuent le nombre des travailleurs dans cette région d'environ 1,800. Si un accord n'est pas conclu mercredi, certains groupes d'ouvriers se mettront en grève par sympathie pour leurs confrères. La compagnie a déclaré n'avoir pas à intervenir dans les circonstances; c'est au Conseil national du travail de prendre ses responsabilités.

Congrès de la C.T.C.C. à Granby

Le congrès annuel de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada aura lieu à Granby, du 19 au 22 septembre, sous la présidence de M. Alfred Charpentier, et il réunira plusieurs centaines de délégués de tous les centres industriels de la province. Les syndicats qui désirent se faire représenter doivent acquiescer leurs contributions. De plus, les résolutions doivent d'abord être soumises aux conseils centraux et aux fédérations qui sont tenues de les faire parvenir à la C.T.C.C., trente jours avant l'ouverture du congrès.

Création de la Fédération nationale de l'aluminium

Les Trois-Rivières, 15. — Les représentants de 18,000 ouvriers de l'aluminium dans la province de Québec ont fondé, au cours d'une réunion aux Trois-Rivières de leurs délégués, la Fédération nationale des employés des industries de l'aluminium incorporée.

Le travail fructueux des réunions aboutit à la fondation de la fédération, au choix du siège social, à la fixation de la représentation des syndicats sur le bureau fédéral, à la formation du comité exécutif provisoire et à l'autorisation de prépa-

rer un projet de constitution pour la prochaine assemblée.

Le siège social fut fixé à Shawinigan, après une minutieuse étude des avantages qu'offriraient chaque centre où se trouvent des usines d'aluminium.

Une résolution fut adoptée également pour baptiser la nouvelle fédération. Elle se nommera: la Fédération nationale des employés des industries de l'aluminium incorporée.

"C'est dans les cadres et sous l'égide de la C.T.C.C. que les syndicats de l'aluminium ont voulu s'organiser et c'est encore selon ces plans et directives que les sections ont voulu se fédérer, a déclaré M. Charpentier. La confédération des travailleurs catholiques du Canada s'est surtout donné comme tâche de créer des fédérations professionnelles et industrielles, des unions régionales et autres corps centraux. Comme l'organisme supérieur, les fédérations ont pour but d'organiser et de favoriser toutes les institutions d'intérêt général susceptibles de défendre les travailleurs ou de leur venir en aide.

"Si la fédération de l'aluminium se propose de travailler le plus possible à l'organisation professionnelle des travailleurs de cette industrie, ce n'est pas seulement parce que ceux-ci y ont droit et qu'elle leur est utile et avantageuse, c'est aussi que l'organisation professionnelle des travailleurs est une nécessité des temps présents.

"L'organisation appelle l'organisation. Si ceux qui emploient s'organisent, il devient nécessaire que leurs employés s'organisent aussi.

"Cela ne saurait signifier, toutefois, que les fédérations préparent des troupes pour la guerre de classes. C'est afin que leur classe puisse traiter plus équitablement avec les autres classes de la société, et s'accorder avec elles.

"Organisations distinctes et intérêts différents (ceux des patrons et ceux des employés) ne signifient pas intérêts opposés et organisations ennemies. Deux personnes morales, comme deux individus, peuvent se parler, s'entendre, vivre en bonne intelligence et même en amitié.

"La tâche de la fédération ne s'arrête pas au travail qu'elle doit accomplir dans l'intérêt des travailleurs, elle s'étend jusqu'au maintien de la paix industrielle, en conséquence son but s'apparente au bon ordre social."

M. R. Kent Rowley, représentant canadien des ouvriers des textiles d'Amérique, affirme que M. Honoré D'Amour, président de la Fédération nationale du textile, a exagéré la puissance de son organisation quand il a déclaré ces jours derniers qu'elle comptait des syndicats nombreux dans la province de Québec. "Nous déclarons que l'organisation de M. D'Amour n'existe pratiquement pas dans les textiles de Québec. Elle n'a pas le droit de parler au nom des ouvriers de la Dominion Textile, à Montréal, qui font partie de l'union internationale, ni au nom des ouvriers de la Montreal Cottons Ltd., de Valleyfield. Ils veulent être représentés par une véritable union. C'est pourquoi ils adhèrent à notre mouvement."

Un contrat aux propriétaires de magasins

Dès que l'union internationale des employés de magasins aura obtenu sa charte, elle présentera aux patrons un contrat de travail où seront déterminés les conditions de travail et les salaires minima. Cette union compte actuellement plus de 1,000 membres.

Un castor peut couper un arbre de 4 pouces de diamètre en 20 minutes.

La femelle du caribou est la seule femelle de cervidés de l'Amérique du Nord qui ait un panache.

La Musique

Paul de Marky

Le concert donné, samedi, à la salle du Y.M.C.A. central, par M. Paul de Marky, pianiste, a montré les différents aspects de ce musicien. Je veux dire que M. Paul de Marky aborde les genres et les auteurs avec une attitude qui varie sans cesse. Les exigences de l'interprétation semblent faire que cela soit parfaitement naturel. En général, oui. Pas pour M. de Marky. Il ne s'agit pas ici d'interprétation, mais, encore une fois, d'attitude. La technique même de M. Paul de Marky évolue sensiblement. Il ne tient pas seulement à créer une atmosphère d'art, il change son personnage, il le modifie, il se métamorphose.

Même si l'interprétation de la Sonate, op. 27, no. 2, de Beethoven — la fameuse A la lune — a de quoi dérouter un auditeur familier avec cette œuvre, la manière de M. de Marky reste séduisante. On la bien vu dans la Chaconne, de Bach, la Rhapsodie, de Debussy, et Mephisto-Valse, de Liszt.

Trois œuvres de M. Paul de Marky figuraient au programme. Les deux chansons pour piano, l'une en si bémol mineur, l'autre en sol bémol majeur, sont intéressantes. La seconde cependant l'emporte, sans doute parce que le thème y est plus développé.

Le Scherzo en fa majeur, tiré d'une suite pour piano et orchestre déjà donnée à la radio, indiquait la filiation auxquelles se rattache le pianiste-compositeur? Il faudrait alors le croire soumis à l'influence des compositeurs américains plus qu'à celle de Debussy et de ses successeurs. Au fait, il n'y a pas entre eux une grande différence. Moderne, le Scherzo est sans recherche et sans dissonances voulues. De discrètes allusions au jazz et aux rythmes négroïdes en traversent l'atmosphère. M. de Marky n'abandonne presque jamais l'idée mélodique. Dans une forme plus élaborée, ce compositeur pourrait donner des œuvres très intéressantes.

FERRIER CHARTIER

Jury du "Prix d'Europe"

Le "Prix d'Europe", nom qui lui est conservé simplement pour l'identifier, puisque d'Europe il ne peut plus être question comme centre de perfectionnement, sera déterminé après l'examen périodique qui aura lieu demain et vendredi.

Georges Savaria, ancien titulaire de cette bourse, pianiste canadien-français, a été invité par l'Académie de musique de Québec à faire partie du jury qui désignera cette année le nouvel élu.

En feront également partie, MM. Gilbert, prés. M. Courchesne, sec. M. Edmond Trudel, vice-prés. M. Arthur Laurendeau, membres de l'Académie de musique, M. Bailly, membre du Conservatoire, M. Thompson, des Trois-Rivières.

Comme l'an dernier l'élimination des concurrents se fera au Palais Montcalm et le public québécois est invité à y assister.

ront déterminés les conditions de travail et les salaires minima. Cette union compte actuellement plus de 1,000 membres.

Convocations

Le Conseil syndical des métiers de la construction tiendra séance ce soir, à 8 h., au no 1231 est, rue DeMontigny, sous la présidence de M. A. Gosselin. Diverses questions d'un intérêt particulier seront mises à l'étude.

On annonce aux quartiers généraux des Syndicats catholiques que les cours sur la doctrine sociale de l'Eglise données sous les auspices de l'Institut Pie-XI reprendront à l'automne. Ils sont suspendus pour tout l'été.

Un castor peut couper un arbre de 4 pouces de diamètre en 20 minutes.

La femelle du caribou est la seule femelle de cervidés de l'Amérique du Nord qui ait un panache.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

A l'Ecole Supérieure de Musique des SS. de Sainte-Anne

L'Ecole Supérieure de Musique des Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine, n'existe que depuis un petit nombre d'années; elle se développe tranquillement. Elle a tout de même mené au baccalauréat quelques bonnes élèves qui peuvent se produire en concert, et aussi quelques autres du grade inférieur qui voudront sans doute suivre l'exemple de leurs aînées. Samedi après-midi, on en a entendu quelques-unes d'excellentes qualités musicales.

Suivant une invariable habitude, que je puis bien souhaiter qu'on suive, je n'entrerai dans aucun détail qui puisse suggérer une base de comparaison. Il ne faut jamais perdre de vue que, dans de pareils concerts, on n'a encore affaire qu'à des élèves, car d'avoir remporté un diplôme de bachelier n'est pas le couronnement du travail; c'est un encouragement à persévérer, puisque les plus grands artistes, même rendus au faite de leur gloire, n'ont jamais cessé de travailler pour ne rien perdre de leur acquis et pour le perfectionner sans arrêt.

Ce sont des pianistes qui ont présenté des œuvres, avec le concours d'une chanteuse, celle-ci élève d'un professeur privé et non, du moins je le crois, de l'Ecole. Mmes Cécile Guérin, bachelière de l'an dernier, Yolande Caron, bachelière de cette année, Rita Boucher, Mireille Dubois, Fernande Limoges, lauréates (la dernière dans le rôle effacé mais difficile, de pianiste résument l'orchestre d'un concert), ont présenté des œuvres d'une haute tenue musicale et d'une parfaite exécution technique: le premier mouvement du Concerto de Schumann, la Sonate en La de Mozart — celle du Rondo à la Turque, le 1er Impromptu de Gabriel Fauré, un Prélude et Fugue de Bach, la 2e Rhapsodie de Brahms, une Ballade de Bortkiewicz, le 1er mouvement du Concerto en sol mineur de Mendelssohn.

La manière de comprendre et de présenter les œuvres — l'expression "interpréter" ne devrait être que bien rarement employée puisqu'elle présuppose la substitution de la pensée de l'artiste à celle de l'auteur, — font honneur à l'enseignement de l'école (si l'on tient absolument à user du mot "interpréter", on pourrait peut-être aller jusqu'à lui, mais à l'indispensable condition qu'on insiste sur l'objectivité de l'interprétation).

Chacune des pianistes a présenté sans doute sa nature musicale intime: en art, en musique surtout, personne n'est coulé dans le moule de ses voisins. Mais cette chose intangible qu'est la personnalité ne peut se manifester que par la couleur extérieure donnée à une œuvre et, ici particulièrement, ne peut toucher à l'inspiration de l'auteur qui doit rester entière — plait aux dieux que les grands virtuoses de concert, trop enclins à épeler leur moi avec trop majuscules, ne l'oublissent jamais!

Bref, le concert de l'Ecole Supérieure de Musique de Sainte-Anne a été d'un très grand intérêt. M. Jean Lallemand qui présidait cette matinée a, dans des termes fort heureux, complimenté les artistes et l'Ecole en n'oubliant pas des conseils fort sages sur le culte qu'on doit toujours garder au plus beau de tous les arts.

Frédéric PELLETIER

La gazette des spectacles

Cinéma

SAINT-DENIS, Werther, oeuvre de Goethe, avec Pierre-Richard Wilm, Annie Vernay et Jean Galland, et Petite Peste, avec Geneviève Calix, Henri Rollan et René Lévesque. (Du 12 au 18 juin inclusivement.)

LOEWS: Hello, Frisco, Hello, comédie musicale en couleurs avec Alice Faye, John Payne, Lynn Bari, Jack Oakie, etc. (Du 11 au 17 juin inclusivement.)

PALACE: It Ain't Hay, comédie avec Abbott et Costello. (Du 11 au 17 juin inclusivement.)

CAPITOL: Immortal Sergeant, d'après le roman de John Grophey, avec Henry Fonda et Maureen O'Hara. (Du 11 au 17 juin inclusivement.)

PRINCESS: Frankenstein Meets the Wolf Man, avec Lon Chaney, Bela Lugosi, Ilona Massey, etc., et Good Morning Judge. (Du 11 au 17 juin inclusivement.)

IMPERIAL: Assignment in Brittany, avec Pierre Aumont et Susan Peters, et Lady Bodyguard. (Du 14 au 17 juin inclusivement.)

CONCERT

FORUM: Les Festivals de Montréal. Direction de sir Thomas Beecham. Artiste invité, Kiltan, violoniste russe. Œuvres de Wagner, Beethoven, Lalo, Strauss, Offenbach, Mendelssohn et Tchaïkovsky. (Le 19 juin, à 9 heures.)

Les Amis de l'Art

Ce soir, à 9 heures, à l'Ecole du Meuble, 1097 rue Berri, ouverture de l'exposition des travaux des élèves, jusqu'au 24 juin inclusivement. Tous les jours de 10 h. à 10 h. p. m., sauf le dimanche de 2 h. à 5 heures p. m.

Ce soir clôture de l'exposition de tissage, de coupe et de confection ainsi que de dessin à l'Ecole Supérieure des Arts et Métiers, 3701 rue de Bullion.

Demain 16 juin, ouverture de l'exposition des élèves de l'Ecole des Arts et Métiers de Verdun, jusqu'au 18 juin inclusivement, de 2 h. à 5 h. p. m. et en soirée de 7 h. à 9 heures.

Si l'Ecole des Beaux-Arts, 3450 rue St-Urbain, exposition des travaux des élèves, ouverte au public jusqu'au 23 juin inclusivement, tous les jours de 1 h. à 5 h. p. m., et en soirée de 7 h. à 9 heures.

Quatorze paires de jumeaux siamois sont nés dans la ville de New-York en 1942.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS "Petite Peste" 11 h. 30, 2 h. 54, 5 h. 28, 8 h. 32. "Werther" 11 h. 30, 2 h. 54, 5 h. 28, 8 h. 32. LOEWS "Hello, Frisco, Hello" 10 h. 23, 1 h. 20, 4 h. 15, 7 h. 05. PALACE "It Ain't Hay" 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 18. 7 h. 40, 10 h. 05. "She has a Hysterical Sense" 12 h. 05, 2 h. 55, 5 h. 30, 8 h. 45. CAPITOL "The Hard Way" 9 h. 25, 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 45. 9 h. 40. "The Mysterious Doctor" 11 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 35, 8 h. 30. PRINCESS "Frankenstein Meets the Wolf Man" 11 h. 30, 2 h. 40, 5 h. 30, 7 h. 30. 10 h. 10. "Good Morning Judge" 10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05. 8 h. 45.	ST-DENIS A l'affiche Pierre Richard-Wilm et Annie Vernay dans "WERATHER" Une nouvelle vedette! Geneviève Calix avec René Lévesque, Jeanne Bouteil et Jeanne Astor dans "PETITE PESTE"
--	---

A l'affiche
 Pierre Richard-Wilm et Annie Vernay dans "WERATHER"
 Une nouvelle vedette! Geneviève Calix avec René Lévesque, Jeanne Bouteil et Jeanne Astor dans "PETITE PESTE"

John Jack
FAYE PAYNE OAKIE
 Lynn Bari
HELLO FRISCO HELLO
 LOEWS A l'affiche

BUD ABBOTT
LOU COSTELLO
 dans "DAMON RUNYON'S It Ain't Hay"
 A l'affiche **Palace**

FONDA O'HARA
 dans "IMMORTAL SERGEANT"
 A l'affiche **Capitol**

2ème SEMAINE
BELA LUGOSI
LON CHANEY
FRANKENSTEIN MEETS THE WOLF MAN
 ILONA MASSEY PIERRE ROLLAN
 A l'affiche **PRINCESS**

Trois derniers jours
PIERRE AUMONT
SUSAN PETERS
 "Assignment in Brittany"
 Autre spectacle:
 "Lady Bodyguard"
IMPERIAL

EN VACANCES
 Faites-vous suivre par
LE DEVOIR

Canada	
1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	65
2 mois	1.15
3 mois	1.65
Etats-Unis	
1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.25

Strictement payable d'avance par mandat-poste ou chèque au pair, sinon ajouter 15 sous pour frais d'échange, au "Devoir", Boîte Postale 500, (Place d'Armes), Montréal.

Nul abonnement accepté par téléphone.

Les agréments de la campagne

Le service municipal de santé, sous la signature de son directeur, le Dr Adélard Groulx, nous communique ce qui suit:

Le service de santé doit donner les conseils suivants concernant le lait, l'eau et les aliments, afin de prévenir certaines maladies intestinales, dont la typhoïde, aux personnes qui vont passer l'été à la campagne.

LE LAIT

Le lait est l'aliment le plus facilement pollué; on ne doit jamais oublier qu'il peut devenir une source d'infection. Il faut:

1. Obtenir un lait sain, produit dans les meilleures conditions sanitaires, venant de fermes propres et manipulées par des personnes propres et en santé;

2. S'assurer qu'il vient de vaches saines, ayant subi l'épreuve de la tuberculine et même du sang;

3. Voir si la traite des vaches est faite avec toute la propreté requise en utilisant des ustensiles stérilisés;

4. Se rendre compte qu'il a été coulé et mis au froid;

LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Carrières féminines
et arts ménagersSéance de clôture aux Ecoles Ménagères Provinciales
sous la présidence de Mme N.-K. Laflamme —
Diplômes, bourses et prix spéciaux

Une année de travail intense vient de se terminer aux Ecoles Ménagères Provinciales sous la direction de Mme Rose Lacroix.

A la séance de fin d'année, présidée par Mme N.-K. Laflamme, celle-ci a fait la revue des activités de l'exercice 1942-1943, dont voici quelques extraits.

Les cours réguliers d'art culinaire, de coupe et couture ont remporté un succès sans précédent. Dès l'ouverture, ils étaient remplis à pleine capacité.

12 classes de coupe et couture, groupaient une moyenne de 44 élèves par classe.

9 classes d'art culinaire, une moyenne de 23 élèves.

11 cours de modes de 35 élèves, 28 élèves au cours de fantaisies à l'aiguille, 15 au cours de dessin des patrons, 90 au cours de secourisme; une moyenne de 100 aux cours de démonstration et de 100 également au cours de psychologie représente un total approximatif de 1,000 élèves fréquentant régulièrement les cours de l'Ecole chaque semaine.

Indépendamment des cours réguliers, les cours normal et familial fonctionnaient toute l'année avec une moyenne de 40 élèves aux deux cours.

Emélie Rouisse: Professeur aux Ecoles Ménagères Provinciales depuis 1936.

Mme Donat Ouellette: Directrice de l'Ecole des Arts et Métiers de Maisonneuve, section féminine, depuis l'ouverture de l'Ecole en avril 1937.

Aimée Bernard: Professeur de couture aux Ecoles M. P. depuis 4 ans.

Berthe Bigras: Instructrice officielle au Service de l'Economie domestique, gouvernement provincial, de 1937 à 1939; depuis, professeur aux E. M. P.

Rachelle Blais: Professeur de couture à l'Ecole Ménagère Pratique d'Upton depuis 4 ans.

Angèle Sylva: Professeur à la Commission scolaire de Montréal.

Irène Fortier: Directrice d'une maison de repos à S.-Bruno.

Anita Jessop: Bachelière en sciences de l'université d'Acadia, N.-E., diététicienne, diplômée de l'hôpital civique d'Ottawa, actuellement attachée au ministère des Pensions et de la Santé nationale à Ottawa.

Ella Jessop: Directrice de l'enseignement ménager au High School d'Edmonton.

Maria-Paula Bille: Technicienne démonstratrice à l'emploi de Leaver Brothers.

Arnette Brault: Professeur d'art culinaire aux E. M. P. depuis 1940.

Marthe Lecomte: Spécialiste dans la haute couture.

Hélène Arès: Professeur de couture aux E. M. P. et à la compagnie de machine à coudre Singer.

Monique Marchand: Technicienne à l'emploi du gouvernement fédéral, Service des marchés.

Rose-Alma Dechêne: Professeur d'art culinaire aux E. M. P.

Rolande Gobeille, Claire Nadeau, Henriette S.-Louis, Jacqueline Morvan, Estelle Desaulniers, Ruth Marchand: Instructrices officielles au Service de l'Economie domestique au gouvernement provincial.

Diplômes et bourses

Les élèves ayant suivi le cours complet de 3 ans reçoivent leur diplôme supérieur de sciences ménagères accordé par l'Université de Montréal et approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

Ce sont Mmes Marguerite Latrémouille, qui a conservé un pourcentage de 95.4 p.c.; Desneiges White, 91.8; Marie-Alice Levac, 91.4; Léonie Bergeron et Ruth Garceau, 89.3; Jeanne Roy, 89; Thérèse Hubert, 88.5; Madeleine Gréte, 86.4; Madeleine Bergeron, 78.4.

Les élèves de 2e année reçoivent un diplôme de sciences ménagères pratiques approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; elles reçoivent également un certificat d'hygiène de l'Université de Montréal, Faculté des sciences sociales.

Ce sont Mmes Mariette Blais, avec un pourcentage de 94.5; Madeleine Rivier, 93.5; Lucette Hébert et Flore Crépau, 91.7; Fernande Gervais, 87.4; Geraldine Ling, 85.6; Aldora Proulx, 84; Marthe Barrière, 83; Françoise Valois, 80; Cecile Houle, 79.4.

De nombreux autres diplômes et certificats ont été distribués aux élèves de première année du cours normal et des cours réguliers.

Les bourses d'étude donnent droit à une année de cours gratuits en art culinaire, en coupe, couture et modes.

Voici les noms des boursières: art culinaire: Mmes Valérie Bernier et Yvette Dupras, Mme Handfield; modes: Mmes Philippe Crépau; couture: Mmes Berthe Tailon, Denyse Breyné, Simone Bouchard, Jeanne Sallette, Claire Bouchard, Jacqueline Cousineau.

Prix spéciaux

M. Louis Chatel, professeur de psychologie à l'Ecole, offre aux élèves de 3e année, un examen d'orientation professionnelle mérité par Mlle Léonie Bergeron.

Mme Laflamme offre aux élèves de 2e et 3e années un second examen d'orientation professionnelle; ce prix est gagné par Mlle Marthe Barrière.

Mme Capponi, directrice d'une Ecole de coupe professionnelle, professeur de coupe à l'Ecole, offre deux bourses donnant droit aux élèves de 3e année, de suivre à son Ecole une deuxième année de coupe. Mmes Léonie Bergeron et Jeanne Roy en sont les bénéficiaires.

A l'élève de 1ère année qui a conservé le plus haut pourcentage, Mme Laflamme offre un prix de 5 dollars, gagné par Mlle Françoise Parent.

Les cours aux Ecoles Ménagères Provinciales recommenceront le 4 octobre. Un prospectus est envoyé sur demande.

Cinq garderies d'enfants sont ouvertes
à Montréal

La visite officielle de ces garderies a eu lieu hier après-midi sous la présidence du ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Henri Groulx.

Depuis le 1er juin, cinq garderies d'enfants fonctionnent à Montréal pour les mères qui ne peuvent travailler à l'usine de guerre ou dans un service essentiel.

La visite officielle de ces garderies fédérales-provinciales, a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Henri Groulx, qui était accompagné du directeur du Service des Garderies d'Enfants, le docteur Elphège Lande, D.P.H.

Plusieurs membres du Comité provincial consultatif avaient accepté de prendre part à cette visite: les docteurs John R. Fraser et L. P. Nelligan, Mmes Pierre Casgrain, Y. Meunier, F. Martel remplacee par Mlle Renée Morin, M. Alfred Larose, Raymond Bennett.

Des membres des comités locaux étaient aussi présents: MM. Trefflé Boulanger, J.-E. Foucault, J. E. Walsh, James Lyng, Mme J.-P. Lamarche, Mlle J. Hewitt, le Dr D. H. MacVicar, Mlle A. Matthews, M. G. W.-Perks, le Rév. G. F. Partridge, M. E. Vaz, Mlle E. Ostiguy et F. Vineberg.

Autres invités: Mlle M. Grier, d'Ottawa, la révérende Mère Cecile, supérieure des Petites Filles de Saint-François qui prennent soin d'une garderie, Mme Henri Groulx, M. l'abbé Lucien Desmarais, Mme E. Lalonde, Mme E. Chapin, M. T. treau, échevin, remplaçant le maire de Verdun, M. E. Wilson, les docteurs Adrien Archambault et D. L. Ritchie, Mme Edouard Dupuis, Mlle A. Doré, M. S. Bronfman, etc., etc.

Les garderies

Les cinq garderies d'enfants actuellement en fonctions sont situées aux adresses suivantes: 2035 rue Coursol, 375 avenue Willbrod, Verdun, 2365 rue Grand-Trunk, 3435 rue Delisle et 4650 rue Jeanne-Mance. Les directrices sont Mme Margaret Huskins, Mlle Patricia Sheeran, Mme Grace Moffatt, Mlle Marthe Millette et Mme Myron Rotkin.

Les garderies sont parfaitement installées dans des locaux récemment rafraîchis de couleurs gaies; les meubles, tables, chaises, lavabos, lits de camp pour la sieste, etc., sont à la taille des enfants. Des jeux de toutes sortes, des tableaux noirs, des balançoires, etc., sont à la disposition des petits auxquels on apprend aussi, des chansons, des petits chants mimes, des notions de calcul et de dessin.

Les enfants sont gardés de sept heures du matin à sept heures du soir. On leur sert deux repas, une collation et un jus de fruits à heure fixe. Les jeux, les heures de repos, de toilette et de promenade se succèdent pour le restant du temps à employer. D'après les inscriptions faites à date, les directrices s'attendent à recevoir une trentaine d'enfants par garderie, d'ici la fin du mois.

Allocutions

Dans une brève allocution, M. Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-être social, à Québec, a rappelé, comment il a refusé le premier projet pour garderies, tel qu'il a été présenté à Ottawa et comment il a obtenu l'organisation d'un comité consultatif avec représentants de chaque groupe ethnique. C'est ce qui a donné lieu ensuite à la formation des comités locaux. Autant que possible, la garderie doit présenter la même mentalité que le foyer de l'enfant. M. Groulx souligne que c'est avec l'aide des Fédérations de Charité que l'on a pu trouver les membres qui composent actuellement les comités des garderies. La nécessité de créer un nouveau département au service de la santé a suscité un problème qui a été heureusement résolu par l'acceptation du Dr Elphège Lande qui s'est montré organisateur compétent et habile, puisque en quelques mois, cinq garderies sont déjà organisées sous sa direction.

M. le ministre a terminé en exprimant ses remerciements aux assistants sociaux qui ont accepté la tâche de prendre soin des garderies, aux religieuses Petites Filles de Saint-François et aux bénévoles qui les secondent dans leur travail, et en demandant aux dames qui ont des loisirs de penser à s'intéresser au service bénévole des enfants à garder.

M. le docteur Lande, après avoir passé en revue les difficultés de tous ordres qu'il a rencontrées dans l'organisation des garderies, se dit heureux des résultats obtenus, puisque après trois mois et demi d'efforts, cinq centres existent et ont commencé à fonctionner avec succès. Il offre aussi des remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche et particulièrement à celles qui se dévouent dans les garderies au soin des enfants dont les mères travaillent dans les usines.

Lettre de Fadette

A cause de l'abondance de matières la Lettre de Fadette paraîtra demain au lieu d'aujourd'hui.

Nouveau groupe chez les Filles d'Isabelle

A Sainte-Thérèse de Blainville a eu lieu dernièrement la première initiation d'un groupe de la société des Filles d'Isabelle. Ce fut un réel succès. La première assemblée mensuelle s'est déroulée avec un ordre parfait sous la surveillance de la directrice régionale, Mme Dehase, et la direction de la régente locale, Mme W. Ménard.

L'enthousiasme de chacune des nouvelles initiées promet pour les initiations futures et aussi pour l'avenir du jeune cercle qui a reçu à son début le nom de "Cercle de Blainville".

Conseils pratiques

Le soin du caoutchouc

Tout le monde sait que la chaleur est l'ennemi du caoutchouc, avec l'huile, la graisse, le cuivre, le lait, et bien d'autres. Au contact du cuivre ou du lait, le caoutchouc devient gluant et mou, puis dur et cassant. Il faut certes enlever les taches d'huile ou de graisse, mais il ne faut jamais nettoyer à sec ni le caoutchouc ni les tissus caoutchouqués, par crainte des réactions chimiques. Étendez sur une table l'article de caoutchouc ou caoutchouté que vous avez à laver. Frottez à l'aide du savon extra-savonneux et d'une brosse douce trempée dans l'eau chaude. Pour assécher, étendez ou essuyez avec un chiffon.

Où tenez est un art:

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus
Bureau: 4368, rue Parthénaïs
Ateliers: 4371, Lafrance

PLUS D'UN QUART DE SIECLE
à votre service, partant, aucun
risque à courir en faisant
nettoyer ou NETTOYER par
Léveillé: ROBES, COMPLETS,
DRAPERIES, TAPIS, etc. Ou-
village moderne, main-d'œuvre
experte, procédés éprouvés,
c'est tout cela chez Léveillé.

ENVOYONS
CHERCHER ET
LIVRONS

Signalez
CH. 2152

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1914

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le
SEUL MOYEN de ne jamais le man-
quer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage
BLAIR 3361: il vous donnera l'adresse
d'un dépositaire de votre voisinage.

Crème et oeufs frais
font plats parfaits

LAIT CRÈME
BEURRE OEUFS
BREVÉGE-
CHOCOLAT

A. POUPART & C^{IE}
1715, rue WOLFE
FRONTENAC 2194

Activités Féminines, Con-
férences, Réunions, etc.

Prochaines retraites

La récollection des dames aura lieu mercredi, 16 juin, chez les Franciscaines missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, à 2 h. 30. Elle sera présidée par le R. P. Nérée, O.F.M. Dimanche, 20 juin, conviendrait des Anciennes retraitées, dames et jeunes filles: 8 h. 30, messe et communion, sermon par le R. P. Elzéar, O.F.M. 10 h., grand-messe par le R. P. Provincial, O.F.M., et sermon par le R. P. Méthot, O.P., à 3 h., cercle d'études. 2 h. 30, photographie, 3 h., conférence par le R. P. Blanchard, O.M.I., 4 h. 30, récollection musicale. 5 h., salut solennel. Toutes les anciennes retraitées et amies sont les bienvenues. Prière de s'inscrire à l'avance. Il y aura à Béthanie, 80 est, rue Laurier, 161, DO. 8026, une retraite pour dames du 21 au 25 juin, présidée par le Père Chabot, et une retraite pour les fiancées du 25 au 28 juin, par le R. P. Sanguin, O.M.I. Prière de s'inscrire à l'avance.

Exposition d'arts domestiques

L'exposition des travaux d'arts domestiques de l'Ecole ménagère régionale, 1185 rue S.-Mathieu, est commencée et se terminera mercredi soir, le 16. Bienvenue à tous ceux qui s'intéressent à ces travaux.

MESDAMES,
veuillez
VOUS RAPPELER
CECI

Lorsque vous organisez des assemblées ou réunions sociales, pourqu'en pas éviter que les personnes qui y assistent, voyagent aux heures d'affluence. Elles pourront ainsi voyager plus rapidement et avec plus de confort.

Tout effort fait pour décongestionner la circulation durant les heures d'affluence contribue à "accélérer le service" et à diminuer l'encombrement occasionné par l'énorme mouvement de voyageurs durant la guerre.

A MOINS D'ABSOLUE NÉCESSITÉ, ÉVITEZ DE VOYAGER
DURANT LES HEURES
D'AFFLUENCE

LA COMPAGNIE
DES TRAMWAYS
DE MONTRÉAL

EXPOSITION
de
TRAVAUX D'ÉLÈVES

A l'Ecole de Coupe et
Couture professionnelle

Cotnoir-Capponi

MARDI ET MERCREDI
15 ET 16 JUIN

de 2 h. à 10 h. du soir.

1231 ouest, rue Ste-Catherine,
ENTRÉE LIBRE. chambre 214

posant de personnes était assem-
blé.

A son entrée, un silence assez intimidant s'était établi, que Mme Debertex se hâta de rompre en faisant les présentations. Le "nombre imposant" de personnes se réduisait finalement à six; il y avait là, outre M. Debertex, son cousin et les quatre enfants de celui-ci, deux fils et deux filles, dont les âges oscillaient entre vingt-sept et dix-huit ans. Cela faisait bien des Debertex, assurément, et Blanche eut d'abord quelque mal à attribuer à chacun sa personnalité.

Elle y parvint cependant, et, au bout de quelques instants, elle se sentit établie en une atmosphère si cordiale que rien ne subsistait plus de la petite gêne qu'elle avait eue à se présenter devant des étrangers dans sa modeste tenue. Sans doute avait-on parlé d'elle avant qu'elle arrivât, car tout de suite chacun parut la fort bien connaître ce qui ne contribuait pas peu à la mettre à son aise.

— Mais, madame, dit Blanche avec inquiétude, je suis venue habillée tout à fait simplement... Ma robe de deuil...

— Voyons, ma chérie, mais nous sommes à la campagne. Et puis, vous savez, tout à fait entre nous, je ne puis dire à quel point je vous trouve ravissante ainsi...

Tout en parlant, M. Debertex poussait doucement Blanche devant elle, et celle-ci se trouva soudain dans une coquette salle à manger où, lui sembla-t-il, un nombre im-

pliquait à Blanche Mme Debertex, ne sont là que pour trois ou quatre jours. Ils accompagnaient André, — André, c'est ce grand brun, vous voyez, celui qui est le plus âgé, — qui, lui, vient s'établir ici. Il est ingénieur; il vient de faire un assez long voyage d'études...

Où?... je ne pourrais pas vous dire. Toujours est-il qu'il a décidé de venir reprendre la scierie que son père avait montée jadis ici, et qu'il avait, il faut bien le reconnaître (et elle baissa la voix), tellement mal gérée qu'il avait dû l'abandonner.

— Je parie, dit Blanche, que ce sont ces espèces de hangars que j'ai vus sur les bords de la Dronne?

— C'est cela. Vous voyez que c'est en assez pitoyable état! Eh bien! ce pauvre André s'est mis dans la tête de relever tout cela et de faire une sorte d'usine modèle. Il a trouvé des capitaux, ce qui est déjà extraordinaire, et il va se mettre tout de suite au travail.

— Mais c'est merveilleux! s'écria Blanche. J'aurais tant voulu,

moi aussi, continuer l'oeuvre de mon père! Mais je ne suis qu'une fille, et j'étais bien jeune...

— Chère petite enthousiaste, dit amicalement Mme Debertex, je pense que vous vous entendrez bien avec André; car ce n'est certes pas le courage et l'enthousiasme qui lui manquent... Mais il aura bien du mal! conclut-elle avec un soupir.

Peu après, la conversation rede-
vint générale, et Blanche s'y mêla avec plaisir. Ce que lui avait dit son hôte l'avait intéressée et la poussait à prêter plus d'attention à André Debertex, l'aîné des quatre enfants.

C'était un grand garçon, brun, au visage calme, et que l'on eût pu trouver assez ordinaire, si ce visage n'avait été éclairé par deux yeux brillants d'intelligence. Il suffisait de rencontrer son regard pour deviner, sous cette apparence paisible, un feu dévorant qui couvait quelque chose comme une force souterraine, non endormie, mais qui attendait son heure pour se manifester et qui, alors, vain-

crail et renverserait tous les obstacles sur sa route.

On parlait de ses projets. Son père, visiblement, estimait qu'il entreprenait une tâche au-dessus de ses forces. Il n'avait cependant rien fait pour le décourager, se bornant à lui signaler les difficultés contre lesquelles lui-même, quelques années auparavant, s'était brisé, risquant d'engloutir toute sa fortune. Mais son fils avait sans doute mis un certain point d'honneur à relever et à mener au succès cette entreprise qui avait porté son nom et ce sentiment n'était pas sans grandeur.

Mais ce qui plut davantage encore à Blanche fut d'entendre André, s'animant un peu, exposer quelques-unes de ses idées sur la façon dont il comptait traiter ses ouvriers. Il avait beaucoup voyagé et étudié sur place, en différents pays, des entreprises analogues à celle qu'il comptait reprendre et développer. Aussi ses principes n'étaient nullement entachés de routine, et, s'ils laissaient son père sceptique, ils enthousiasmaient

Blanche par leur largeur de vue et leur compréhension de la mentalité moderne.

Comme elle disait tout haut le bien qu'elle en pensait, elle fut surprise du ton un peu amer avec lequel le père d'André dit:

— Oh! ce ne sont pas les belles idées qui ont jamais manqué à mes enfants.

Puis, comme s'il s'en voulait de cette phrase, qui avait semblé évoquer pour tout le monde des images lointaines et douloureuses, il ajouta, en posant affectueusement la main sur l'épaule d'André:

— Mais si l'on ne pouvait pas avoir confiance en celui-là, ce serait à désespérer du monde entier!

Pour couper court à l'espèce de gêne, mystérieuse pour Blanche, qui avait suivi la première partie de la phrase, Mme Debertex s'écria:

(à suivre)

Feuilleton du "Devoir"

LE PLUS BEAU SOIR DE SA VIE

par Jacques de Loranges

3. (Suite)

Mme Debertex accueillait Blanche avec effusion.

Tandis que, dans le vestibule, elle lui faisait quitter sa lourde mante, Blanche, tout en répondant de son mieux à l'amabilité de la brave femme, s'étonnait d'entendre, venant d'une pièce voisine, beaucoup de voix jeunes et animées: elle s'imaginait trouver les Debertex seuls et elle ne pouvait s'empêcher de s'inquiéter à l'idée d'une réunion nombreuse.

En quelques mots, Mme Debertex la mit au courant.

— J'ai ici, en ce moment, tout une bande de cousins de mon mari,

Comment, M. Lambercier ne vous avait rien dit? Mais je lui en ai parlé hier, justement! Mon Dieu, que votre parrain est distrait!

— Mais, madame, dit Blanche avec inquiétude, je suis venue habillée tout à fait simplement... Ma robe de deuil...

— Voyons, ma chérie, mais nous sommes à la campagne. Et puis, vous savez, tout à fait entre nous, je ne puis dire à quel point je vous trouve ravissante ainsi...

Tout en parlant, M. Debertex poussait doucement Blanche devant elle, et celle-ci se trouva soudain dans une coquette salle à manger où, lui sembla-t-il, un nombre im-

posant de personnes était assem-
blé.

A son entrée, un silence assez intimidant s'était établi, que Mme Debertex se hâta de rompre en faisant les présentations. Le "nombre imposant" de personnes se réduisait finalement à six; il y avait là, outre M. Debertex, son cousin et les quatre enfants de celui-ci, deux fils et deux filles, dont les âges oscillaient entre vingt-sept et dix-huit ans. Cela faisait bien des Debertex, assurément, et Blanche eut d'abord quelque mal à attribuer à chacun sa personnalité.

Elle y parvint cependant, et, au bout de quelques instants, elle se sentit établie en une atmosphère si cordiale que rien ne subsistait plus de la petite gêne qu'elle avait eue à se présenter devant des étrangers dans sa modeste tenue. Sans doute avait-on parlé d'elle avant qu'elle arrivât, car tout de suite chacun parut la fort bien connaître ce qui ne contribuait pas peu à la mettre à son aise.

— Mais, madame, dit Blanche avec inquiétude, je suis venue habillée tout à fait simplement... Ma robe de deuil...

— Voyons, ma chérie, mais nous sommes à la campagne. Et puis, vous savez, tout à fait entre nous, je ne puis dire à quel point je vous trouve ravissante ainsi...

Tout en parlant, M. Debertex poussait doucement Blanche devant elle, et celle-ci se trouva soudain dans une coquette salle à manger où, lui sembla-t-il, un nombre im-

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire à responsabilité limitée, 430 rue Notre-Dame, — Georges Pelletier, directeur-gérant.

La guerre sert encore de motif à propos de la carte électorale

(suite de la première page)

contrôle toute la production domestique de l'aluminium aux Etats-Unis. Par l'intermédiaire de l'Aluminum Limited et de l'Aluminum Company of Canada, elle contrôle aussi toute la production domestique d'aluminium au Canada. Il y a là un réseau de sociétés qui coopèrent avec le cartel international de l'aluminium. Il y a peu d'autres exemples d'entreprises qui constituent des monopoles complets de matériel essentiel à la guerre. Le cartel est capable de fixer le prix et de restreindre la production de l'aluminium, de contrôler la matière première et l'énergie permettant de fabriquer l'aluminium et ses divers produits. Le réseau a obtenu le contrôle complet de l'une des plus lucratives industries du monde pendant une cinquantaine d'années. Il l'a gardé la moitié du temps.

Boni de \$177,000,000

C'est à ce monopole géant que le Canada a accordé un boni qui équivaut à \$154,500,000 en lui permettant de ne pas tenir compte, dans son actif, du coût des agrandissements de la nouvelle usine d'énergie de Shipshaw. En d'autres circonstances on lui a accordé des bonis de \$23,000,000, soit un total de \$177,000,000. De plus le gouvernement américain a avancé au monopole une somme de \$68,500,000, ce qui fait plus que payer le coût de l'usine d'énergie électrique qui s'élève à \$64,500,000. Cette avance de fonds américains est remboursée au moyen d'une réduction de 5 cents la livre d'aluminium vendu à la Metal Reserve Company des Etats-Unis. Aucune provision de ce genre n'existe pour la vente d'aluminium aux gouvernements anglais et canadiens.

Le ministre des Munitions a déjà déclaré que l'aluminium se vendait à un prix uniforme à tous les gouvernements. Or, M. Coldwell a déjà dit que le prix de l'aluminium vendu aux Etats-Unis était fixé à 15 cents la livre et celui de l'aluminium vendu au moyen du prêt-bail à 17 cents la livre. A ce propos, M. Coldwell a révélé ses sources d'information américaines et montré que M. Howe était dans l'erreur lorsqu'il avait nié une information publiée par PM disant que l'aluminium se vendait à deux prix différents. (M. Howe est intervenu pour dire que dès qu'il avait appris la chose, il avait obtenu une réduction de prix pour le Canada et pour l'Angleterre. Le ministre a ajouté qu'aux Etats-Unis on produisait du métal dans des établissements dont le gouvernement américain est le propriétaire. N'empêche, de rétorquer le chef de la C. C. F., que les prix de 15 et de 17 cents la livre avaient tout d'abord été fixés par le cartel international établi en 1931.

Les prix du métal

M. Coldwell a ensuite analysé ce qu'il a appelé le prix de base. Par prix de base, a-t-il dit, on entend le prix fixé dans un contrat contenant une provision qui permet d'élever le prix si le coût est sensiblement changé à cause du coût de la main-d'œuvre, des matières premières, ou pour toute autre raison. Devant un tribunal des Etats-Unis, le président de l'Aluminum Limited disait, en 1937, que sa société vendait le métal à 13 cents la livre. Elle faisait alors un profit de 4 cents. Le coût total de production était donc, à cette époque, de 9 cents la livre. Aujourd'hui, l'outillage est plus moderne, la production est sextuplée et le prix est de 15 et 17 cents la livre. Le profit serait donc de 100 pour 100. Avec l'accroissement de la production, le coût de revient devrait être moindre. Les Nations-Unies paient trop cher un métal dont elles ont absolument besoin. Pendant que le monopole accumule les bénéfices et agrandit ses propriétés qui lui permettront de maintenir sa position après la guerre, les autres sont invités à faire des sacrifices.

Le capital initial de l'entreprise, en 1907, était de \$3,121,000. Trente ans plus tard, sans nouveaux placements, le capital de l'Alcoa et de sa filiale, l'Aluminum Limited, était de \$167,500,000. En 1942, l'actif de la seule filiale Aluminum Limited passait à \$350,000,000. Or 90 pour 100 du capital est détenu par quelques directeurs et les membres de leurs familles. La politique constante du monopole a été d'étouffer la concurrence sous quelque forme qu'elle se présentait. (On a laissé entendre à M. Coldwell que l'on pouvait produire de l'aluminium à Arvida à un coût de revient de 6 cents la livre). M. Coldwell a résumé sa thèse en disant que le prix de l'aluminium est trop élevé et que le développement électrique de Shipshaw, subventionné en une large mesure par le gouvernement canadien, constitue un projet destiné à nuire à l'exploitation de l'électricité. M. Coldwell, après avoir demandé que les contrats passés entre le monopole et les gouvernements anglais, australiens, américains et canadiens fussent déposés au greffe de la Chambre, a terminé par cette phrase: "Ne nous pas dire sans exagération que la transaction constitue un grave danger pour le pays et un scandale public?"

Pas contre les cartels, contre l'Axe

Le ministre des Munitions, M. C. D. Howe, n'est qu'un homme d'affaires. On a besoin d'aluminium, a-t-il dit. Quand on a passé le premier contrat avec la société, les femmes de Grande-Bretagne donnaient leurs ustensiles de cuisine, faits d'aluminium, afin d'aider la

construction d'aéroplanes. Le Canada a pu faire, à ce moment-là, une contribution appréciable à l'effort de guerre. Si le Canada n'avait pu faire pareille contribution, la bataille de Grande-Bretagne aurait peut-être été perdue. Le Canada devait consentir cette contribution. Il l'a faite par sentiment d'honneur. Le ministère des Munitions n'a livré qu'une bataille. Il l'a livrée contre les puissances de l'Axe. Il n'a pas livré bataille aux monopoles et aux cartels. Il n'a pas pris partie en faveur d'une industrie contre une autre, ni en faveur d'une province contre une autre. Il s'est efforcé de mobiliser les ressources industrielles du pays pour mieux combattre l'Axe.

M. Howe a admis que l'Aluminum Company of Canada fait partie d'un cartel. Il s'agit d'un monopole qui dure depuis plusieurs années. Qu'il s'agisse d'un monopole ou non, le gouvernement canadien n'a eu le temps de livrer bataille à aucun monopole, bien qu'il fut enclin à le faire. Le ministère n'a pas cherché à modifier la situation de l'industrie. Il a traité chaque entreprise sur un pied d'égalité. Dans le domaine de la production de l'aluminium, il n'existait pas de concurrent. Si nous n'avions pas obtenu d'aluminium, nous n'aurions pas pu produire d'aéroplanes. Cependant l'Aluminum Company of Canada est devenue entreprise canadienne, sujette aux lois canadiennes. C'est un progrès sur l'état de choses précédent. Il ne faut pas oublier qu'il y a quelques années on a fait enquête sur les affaires de l'Aluminum Company of America. On a exoneré l'entreprise des accusations portées contre elle. M. Howe a répété que son ministère n'avait pas livré de lutte aux cartels. Il s'est servi des industries telles qu'il les a trouvées. Après la guerre, au retour de conditions normales, si le gouvernement veut s'en prendre à l'Aluminum Company, il sera libre de le faire.

M. Howe a parlé ensuite des contrats accordés par les gouvernements anglais, canadiens et américains. Au début de la guerre le gouvernement anglais traitait directement avec l'Aluminum Company. Alors le prix de l'aluminium aux Etats-Unis était de 17 cents la livre. Plus tard le prix a été réduit à 15 cents. Lorsque M. Howe devint agent du gouvernement anglais, il demanda et obtint une réduction semblable. Le ministre a ensuite donné des explications techniques des opérations intervenues entre le monopole et les Etats-Unis. Il a réaffirmé que le gouvernement canadien n'avait consenti aucune avance de fonds pour permettre au monopole d'agrandir ses établissements et d'augmenter sa production (alors que les Etats-Unis avaient consenti une avance de plusieurs millions de dollars, ainsi que M. Coldwell l'avait dit). Quant au pouvoir de Shipshaw, le gouvernement a accordé à l'entreprise une "dépréciation accélérée" de 60 pour 100. (En mai prochain, on y produira 1,000,000 lb. p.). La société canadienne a fait honneur à tous ses contrats. Quant au prix, il est aussi bas que partout ailleurs. En Angleterre l'aluminium se vend 7 ou 8 cents de plus la livre qu'à Montréal. M. Howe a terminé ses remarques en disant qu'il lirait le *Hansard* pour voir s'il n'y aurait pas lieu de compléter ses explications aujourd'hui même.

En somme, défense faible. M.

Howe a admis, au départ, le bien-

fondé de la principale accusation de

M. Coldwell. Quelques autres

députés ont parlé de la question

sans rien y ajouter de neuf. La so-

rée s'est terminée par quelques re-

marques de M. Coldwell sur le

caoutchouc synthétique. Le débat

sur le monopole de l'aluminium

reprendra à la première occasion,

peut-être aujourd'hui même. Les

membres de la C.C.F. ont autre cho-

se à dire à ce propos.

Leopold RICHER

L'actualité

(Suite de la première page)

charme que de vigueur. On continue de lui reprocher ses procédés et ses formules dont il aurait abusé. Tout en ne s'illusionnant pas sur les faiblesses d'un compositeur, ne voudrait-il pas mieux tenir compte des buts qu'il poursuivait et savoir si, vraiment, il eût pu y parvenir autrement?

Le cas de Grieg est presque unique dans l'histoire de la musique. Il sert à prouver d'avance aux tenants de l'internationalisme de l'art que la musique, pas plus que l'architecture, ne profiterait nullement de la disparition des frontières. En s'inspirant directement du folklore et des mélodies populaires de la Norvège, Grieg a fait oeuvre originale. Et si son inspiration a plus de grâce que de vigueur, c'est qu'il vivait dans un pays paisible, plein de charme et de mystère, un pays sans complication et ne ressemblant pas du tout aux Etats chimériques bâtis par des idéologues délirants.

Le pays de Grieg, la musique de Grieg ne sont qu'un. Les sombres drames d'Ibsen, s'ils rappellent la Norvège, n'en représentent qu'un aspect. La musique de Grieg les évoque tous. Qu'on écoute attentivement la Danse d'Anitra et dans l'antre du Roi de la montagne, de la 1ère Suite Peer Gynt. Même le Concerto en la est marqué du signe de la Norvège. On y retrouve la grâce mélodique des oeuvres moins étendues avec, en plus, un élan et un enthousiasme qui atteignent parfois jusqu'à la vigueur, pour refuser justement les prétentions de ceux qui accusent Grieg d'en

ciel et terre. Il repose sur le sol, à ces endroits précis qu'on appelle pays.

Ferrier CHARTIER

Lettres au "Devoir"

Mai 1942-Juin 1943

Montréal, 13 juin 1943.

M. le rédacteur,

Le Devoir,

Montréal.

Monsieur,

Une simple constatation que plusieurs Montréalais et Mont-réalaïses ont peut-être faite.

Les gens de Westmount sont privilégiés, on leur accorde plus de sucre qu'à nous.

Les gens d'Outremont sont aussi privilégiés. Pour un simple défilé militaire la Compagnie des Tramways interrompt son service pendant quelques heures.

Vous souvenez-vous, qu'en mai 1942, cette même compagnie refusa de dévier la route de ses tramways passant sur l'avenue du Parc, en face du parc Manx, pendant la célébration de la messe pontificale, commémorant le troisième centenaire de Ville-Marie?

Evénement de moindre importance, comme sans doute le juge la Compagnie des Tramways.

Il ne reste plus aux Montréalais qu'à changer le nom de Montréal en celui de Real-Mount! ce qui nous vaudrait peut-être les avantages que possèdent certaines autres municipalités.

Et de plus, nous serions à la mode... de l'anagramme!

Bien à vous,

Huguette G. Jolicoeur.

La politique

Candidat C.C.F. élu en Colombie

Le colonel Drew aime l'Empire — Au tribunal ontarien du travail

Revelstoke, Colombie, 15 (C.P.)

Vincent Segur, mécanicien de chemins de fer, a été élu hier soir député C.C.F. à l'Assemblée législative de la province pour le comté de Revelstoke, contre le candidat libéral coalitionniste Joseph McKinnon. Cette élection partielle avait lieu à la suite de la mort du député libéral Harry Johnston, qui représentait cette circonscription de 1937 à sa mort en janvier dernier.

A l'Assemblée législative, les C. C. F. comptent maintenant 16 députés, les libéraux 20, les progressistes-conservateurs 7, et les travaillistes, un.

Le colonel Drew aime l'Empire

Brockville, 15 (C.P.) — Le colonel

George Drew, chef ontarien du parti progressiste-conservateur, a déclaré qu'il est inopportun et dangereux pour le président de l'Assemblée législative, le major Clark, de créer aux Etats-Unis l'impression qu'au Canada nous sommes prêts à rompre nos liens avec l'Empire britannique. Parlant à la radio de Détroit, le major Clark aurait affirmé que s'il y avait actuellement une élection au Canada, de 40 à 45 pour cent de la population se prononceraient en faveur de l'annexion aux Etats-Unis.

M. Drew estime que le Canada n'a jamais eu de plus sérieux motifs de se sentir fier d'appartenir à l'Empire britannique.

M. Nixon, premier ministre, a déclaré que le major Clark parlait en son nom personnel et qu'il n'exprimait pas les vues du cabinet.

Au tribunal ontarien du travail

Toronto, 15 (C.P.) — M. Peter Heenan, ministre du Travail, a déclaré hier que s'il est avéré que les besoins des juges de la Cour suprême de l'Ontario sont trop lourds pour leur permettre de siéger de façon permanente au tribunal du travail, nous adopterons une nouvelle législation et nous demanderons à Ottawa de nommer un nouveau juge.

Le premier juge de ce tribunal qui devenait en vigueur hier est le juge J. G. Gillanders, qui siégera jusqu'à la fin de juillet, et par la suite, les autres juges se succéderont de quinzaine en quinzaine.

Les porteurs veulent meilleur salaire

Ottawa, 15 (C.P.) — Les porteurs

(red caps) du Pacifique Canadien, des gares de Montréal, de Québec et de Toronto ont présenté une demande d'augmentation de salaire à la Commission des chemins de fer. Les garçons d'hôtel ont également fait la même demande.

La Commission entend leurs doléances aujourd'hui.

L'habitation, foyer de maladies à Halifax

Halifax, 15 (C.P.) — M. Arthur

C. Pettipas, surintendant du Service de l'hygiène de Halifax, qualifie les conditions d'habitation de la capitale de la Nouvelle-Ecosse comme des foyers de maladies et comme un "désastre" pour un pays démocratique. M. Pettipas a exposé cette opinion devant le Conseil des métiers et du travail à une séance spéciale convoquée pour examiner la situation du logement.

Le Conseil a sommé la ville de Halifax, dans une résolution, de sommer à son tour Ottawa de remédier à la situation. 400 maisons

sont en voie de construction. On en exige 200 autres.

Selon M. Pettipas, au moins 5,000 personnes vivent dans des conditions "qui ne seraient pas tolérées ailleurs".

L'aide aux Grecs

Les quartiers généraux du Fonds

de secours de guerre grec, dont l'objectif est de \$500,000, mandent que les Canadiens d'un océan à l'autre, ont souscrit au cours de la première semaine de la campagne une somme de \$121,610. Si on considère le peu de temps qu'on a eu à organiser une telle campagne dans tout le Dominion, on doit être satisfait du résultat à date.

Ce total ne comporte que de petits montants de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie canadienne. La province

d'Ontario, pour sa part, a souscrit plus de \$57,000; le Manitoba, \$12,668 sur un objectif de \$30,000, et l'Île-du-Prince-Edouard, \$1,800 sur celui de \$3,000.

Crise politique en Hongrie

Berne, Suisse, 15 (A.P.) — On

rapporte que les nazis hongrois poursuivent une vigoureuse campagne dans les coulisses sous la direction de l'ancien premier ministre Bela Imredi, pour faire échec à la nouvelle politique de non-belligérance du gouvernement, mais sans grand succès. Le premier ministre Nicolas Kallay a récemment prorogé le parlement afin d'éviter un débat public sur la question de savoir si la Hongrie doit se tenir à l'écart de toute nouvelle aventure militaire et il a pris des mesures de police énergiques pour maintenir l'ordre.

Les partisans d'Imredi auraient



Me Hector C. BOULAY, qui vient d'être nommé trésorier de l'Union culturelle des Latins d'Amérique. M. Boulay demeure président du comité de réception de la même société.

obtenu un léger succès en provoquant la démission du ministre de la défense, le général Wilhelm Nagy, mais, il s'agissait d'un officier âgé et qui n'avait quitté sa retraite en septembre dernier que pour accepter ce poste à titre provisoire. On dit que le nouveau ministre de la guerre, le général Ludwig von Csata, qui a commandé l'armée hongroise sur le front russe, se serait rallié à la politique du premier ministre Kallay.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Nouveau service en vigueur depuis le 3 juin

LES GREYHOUND LINES

fournissent un service quotidien commode sur les routes autrefois desservies par la Champlain Bus Corporation



LE SERVICE DE LA CHAMPLAIN BUS, DISCONTINUÉ

Le service fourni par la Champlain Bus Corporation a été discontinué à minuit le 2 juin. Les routes que desservait cette compagnie sont maintenant desservies par les Greyhound Lines.

Depuis le 3 juin le fameux lévrier Greyhound est devenu une figure familière le long du parcours d'autobus entre Montréal et New-York. Cette nouvelle entreprise Greyhound fournit non seulement un service amélioré aux cités et villes sur ce parcours, mais elle les relie avec les nombreuses cités et villes situées sur plus de 65,000 milles de grandes routes aux Etats-Unis et au Canada.

Les compagnies Greyhound desservent directement plus d'usines de guerre, chantiers maritimes, aéroports, bases navales, centres agricoles, cités et villes, que tout autre système de transport. La grande majorité de leurs passagers sont occupés aux services essentiels de guerre — ils travaillent ou combattent pour la victoire sur l'Axe. Quoique les conditions en temps de guerre rendent plus difficile la continuation du confort additionnel que l'on peut obtenir en temps normal, vous constaterez que voyager par Greyhound est encore plus convenable, confortable et moins coûteux.

Voici quelques suggestions pour la préparation immédiate de tout voyage: partez et revenez au milieu de la semaine, si vous le pouvez — rendez-vous à la gare d'autobus quelques minutes d'avance — apportez le moins de bagage possible — obtenez les renseignements et billets d'avance de l'agent Greyhound.

TERMINUS GREYHOUND: CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL — 1188 rue Dorchester O. — Tél. Plateau 7141.

GREYHOUND

LINES

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE Ecoutez C.H.L.P. le jeudi 12 h. 13

Livraison partout directement de notre serre-chaud.

PL. 1786-1787 12 h. 30

M. T.-D. Bouchard veut trouver un alibi à ses amis politiques

L'étrange attitude de Radio-Canada — Législation très vague d'allocations familiales — La motion Chaloult sur les postes confiés à nos compatriotes — Le silence de M. Duplessis lors de la déclaration de guerre

Voici les principaux extraits de la causerie prononcée sous les auspices du Bloc Populaire Canadien, samedi soir au poste CRAC et dimanche soir au poste CHRC, par André Laurendeau, secrétaire général:

Le Bloc Populaire Canadien inscrivait dès sa fondation, par la voix de son chef, M. Maxime Raymond, l'intérêt supérieur de la famille en tête de son programme. Depuis ce temps, les gouvernements, qui s'étaient jusqu'ici fait remarquer par leur mépris de la famille et qui pratiquent en particulier dans le domaine des taxes une politique résolument antifamiliale, ont senti le besoin de paraître se réformer. Ils ont décidé de faire semblant d'accomplir quelque chose. D'où certaines parties des rapports Beveridge et Marsh; d'où le vote rapide, à l'unanimité, mardi dernier, à l'Assemblée législative de Québec, d'une loi promettant aux conjoints de payer des allocations familiales aux ouvriers de la province de Québec.

Cette loi est rédigée en termes très généraux, et elle ne contraint personne à quoi que ce soit. Quelles seront son efficacité et ses modalités? Dans quelle mesure entrera-t-elle en action, et tiendra-t-elle vraiment compte des familles nombreuses? Autant de questions qui viennent à l'esprit et auxquelles M. Rochette n'a point répondu. Et pourtant, de sa réponse dépendra le jugement que l'on devra porter sur sa loi.

Le cas Bouchard

L'apôtre et, pourrait-on dire, le propriétaire de l'Institut faussement appelé démocratique, M. T.-D. Bouchard, a prononcé mardi soir à Québec un nouveau plaidoyer en faveur des "hommes à idées larges et progressifs" à la tête desquels il se met. Chacun sait que cette nouvelle ploutocratie libérale est une machine de guerre contre le Bloc, et le centre où se rejoignent les plus sectaires d'entre les membres de ce vieux parti. A Montréal, on y vit trôner M. Jean-Charles Harvey et tout l'état-major rouge, au milieu duquel quelques âmes de bonne volonté s'étaient égarées. A Québec, même atmosphère, mais des énoncés plus timides, des coups d'encensoir à l'égard de certains des membres du clergé. A Montréal, ce qui dominait, c'était l'étoile démocratique — cette étoile à quatre pointes dont nous avons craint le rationnement éventuel. A Québec, M. Bouchard a surtout voulu établir des paratonnerres, semble-t-il, et il a usé de prudence.

Mais rien n'est plus ridicule que de voir les puissants du jour, ceux qui possèdent le pouvoir réel, prendre des mines de martyrs et poser au pauvre homme incompris. Rien n'est plus comique que le spectacle de ceux qui ont tenu dans leurs mains, pendant quarante ans le sort de cette province et qui se plaignent aujourd'hui de la situation qu'ils nous ont faite, et accomplissent des mea culpa sur la poitrine du voisin. Ainsi donc, quatre décades de régime libéral auraient été, de l'aveu d'un puissant ministre libéral, une longue période d'obscurantisme? Malgré ses diverses écoles, qu'il administre et dirige de plus en plus étroitement, le régime libéral décernerait à ses commettants un certificat général d'incompétence (comme M. Bouchard l'a fait à la Législature mercredi)?

Non, la réalité est fort simple, et nous l'avons déjà signalé. M. Bouchard veut trouver un alibi à son parti, trop coupable depuis 4 ans surtout, et qui veut se décharger sur l'école de toutes ses responsabilités. Mais l'école n'est responsable ni de la participation ni des bris de promesses, ni des taxations éhontées ni des cadeaux ruineux; l'école n'a pas mené notre pays à la banqueroute comme M. Ilsley entreprend de le faire, ni conscrit notre jeunesse comme M. King aidé de M. Godbout y réussit tristement.

La causerie de M. Bouchard a été radiodiffusée par deux postes de Radio-Canada. Car, vous le savez, Radio-Canada est une société indépendante de tout le monde excepté du parti au pouvoir. Radio-Canada a évincé de ses postes la Ligue pour la Défense du Canada, au cours du plébiscite, l'an dernier. Elle a prêté ses ondes à presque tous les ministres libéraux durant la dernière année. Cette fois, elle radiodiffuse le discours de M. Bouchard et elle collabore avec l'Institut Démocratique Canadien. Mais M. Bouchard ne fait pas de politique à l'Institut, réplique-t-elle? Car pour Radio-Canada, semble-t-il, s'attaquer au nationalisme canadien, aux représentants les plus marquants du patriotisme canadien-français, et instituer une machine de guerre contre le Bloc, ce n'est point faire de la politique. Mais répliquer à M. Bouchard, oh, cela serait de la politique, de l'abominable politique, et jamais les vertueux puritains de Radio-Canada ne voudraient tolérer un tel manquement à leurs règlements; car en fin de compte, il faut bien que ces règlements servent à quelque chose...

Le goût de l'unanimité

Décidément, l'Assemblée législative était en veine d'unanimité cette semaine. Ainsi mardi dernier, elle a sanctionné une prétendue loi des allocations familiales — manoeuvre qui sent les élections et dont je vous reparlerai. Et jeudi, elle a voté, sans une voix discordante, la motion Chaloult regrettant l'absence de Canadiens français dans plusieurs commissions fédérales. Cette motion a une pîstole amusante, qu'il faut que je vous raconte.

Il y a plusieurs semaines, M. Chaloult présentait sa motion pour demander que justice nous soit accom-

dée à Ottawa. Il demanda un second vote; personne ne voulut l'appuyer, tant dans l'opposition que chez les ministériels. La motion allait être rayée du feuillet quand l'un des adversaires les plus acharnés de nos idées, le député F.-J. Ledue, seconda M. Chaloult pour la forme, afin de se donner le plaisir de parler contre lui. Fort bien, mais qui fut embarrassé? Ce fut M. Godbout. Car, grâce au second vote, il y aurait un vote en fin de compte; et si inconscient que soit notre premier ministre, il ne pouvait évidemment pas lancer ses troupes contre une telle proposition; par ailleurs, l'appuyer, ce serait blâmer M. King, et comment blâmer un homme dont on est prêt à cirer les chaussures? Ce serait une inconvenance suprême.

Il a pourtant fallu que M. Godbout se résolve à commettre cette inconvenance. Par la voix de M. Bouchard, il a manifesté sa mauvaise humeur. Puis M. Chaloult a défendu sa motion avec une éloquence habituelle, et il obtenu gain de cause.

Une motion de cette nature, a-t-il remarqué, serait inutile, si M. Godbout usait de son influence auprès de M. King pour obtenir l'égalité de traitement envers les Canadiens français dans le fonctionnarisme fédéral. Qu'on nous accorde la justice qui nous est due et nous nous entendrons très bien avec les Anglo-Canadiens; mais sans la justice, toute bonne entente serait illusoire. On accuse le Bloc Populaire de prêcher l'isolement: c'est faux — nous voulons coopérer, mais dans la justice.

Pourquoi nous force-t-on à ces luttes épuisantes? a poursuivi M. Chaloult; nous réclamons ces choses depuis un siècle; moi-même, je les revendique depuis vingt ans. Alors que nous payons l'impôt du sang, le plus lourd à cause du nombre des enfants canadiens-français, il est opportun que nous nous levions pour réclamer nos droits. C'est le temps où jamais de demander justice. Nous nous battons pour les minorités étrangères, et enfin scandé M. Chaloult, et c'est le moins que nous nous battons pour la nôtre dans notre propre pays.

Le silence de M. Duplessis

Une question de M. Edouard Lacroix, député du Bloc Populaire à Ottawa, met M. Duplessis dans une étrange posture.

Pourtant, elle a une allure bien anodine, cette question. M. Lacroix demandait que soit produite la copie de tous les documents adressés par le gouvernement du Québec à l'Etat fédéral, du 25 août au 1er octobre 1939, au sujet de la participation du Canada à la guerre. M. King a répondu que malgré de longues recherches on n'a pu retrouver aucun document de cette nature; bien plus, aucune représentation orale n'a été faite.

Ainsi, au moment de la déclaration de guerre, l'Etat du Québec est demeuré officiellement silencieux, par la faute du premier ministre d'alors, M. Maurice Duplessis. Or, dans la même période, les huit premiers ministres des huit autres provinces ont fait connaître leur sentiment à Ottawa par des télégrammes consignés dans le *Hansard*; ils ont tous les huit exprimé la volonté des citoyens de leurs provinces. Seul M. Duplessis s'est tu.

Pourtant, des mouvements d'opinion étaient alors suscités chez nous, une pétition portant près de 100,000 signatures était présentée en Chambre par Maxime Raymond. La jeunesse, qui savait dans quel péril mortel on allait l'engager, priait Maurice Duplessis de faire connaître à Ottawa l'opinion du Québec — mais le premier ministre Duplessis a préféré se cacher dans l'heure où son peuple avait besoin de lui. Il était devenu le premier ministre introuvable — lui qui sait pourtant se faire entendre quand il y trouve de l'intérêt. M. Duplessis était alors au pouvoir, c'est pour quoi il se moquait des principes nationalistes qui l'avaient porté au pouvoir. Car c'est la loi des vieux partis, d'être patriotes dans l'opposition, et rampant une fois au ministère.

Société St-Jean-Baptiste

Directives — Assemblées de la semaine

Le Conseil général demande aux sections de mettre à exécution les directives suivantes:

1. Chaque section doit apporter sa collaboration aux organisateurs de la Journée de la Saint-Jean, le samedi 19 juin pour qu'elle obtienne le plus complet succès. Des jeunes filles et des jeunes garçons, autorisés par la ville de Montréal, feront une collecte publique au profit des oeuvres nationales de la société.

2. Chaque section doit organiser la vente du programme-souvenir dans sa paroisse et doit inviter tous les citoyens à décorer leur demeure et leur magasin avec le drapeau fleurdelisé, drapeau national des Canadiens français.

3. Chaque section doit prendre part aux manifestations de la fête nationale des Canadiens français, en assistant le 23 juin au soir au feu de la Saint-Jean au parc La Fontaine et en envoyant une délégation à la messe pontificale le 24 au matin à l'église Saint-Jean de la Croix et en suivant le défilé du cortège historique dans l'après-midi.

4. Chaque section doit faire sa part dans la campagne de souscription au profit de la presse acadienne.

Cours d'administration hôtelière

Résultats du quinzième concours intercollégial organisé par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales vient de proclamer les résultats de son quinzième concours intercollégial.

Le sujet proposé cette année était: Le commerce des fourrures au Canada.

Un jury composé de Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal; MM. Guy Vanier, avocat; Léon Lorrain, chef du service de publicité et secrétaire de la Banque Canadienne Nationale; J.-P. Vinet, P.S.S., professeur au collège de Montréal, et François Vézina, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, a procédé à la correction des travaux.

Voici les résultats: Prix de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales: \$100 en argent, attribué à MM. Wilfrid Blanchard, du séminaire de St-Hyacinthe, et Normand Jolicoeur, du collège André Grasset, ex-aequo.

Bourses d'études: L'Ecole des Hautes Etudes commerciales (donnant droit à une réduction de \$100 sur les frais d'inscription) attribuées aux candidats qui ont obtenu au moins 70 pour cent des points:

1. M. Wilfrid Blanchard, du séminaire de St-Hyacinthe, M. Normand Jolicoeur, du collège André Grasset, ex-aequo.
2. M. Emilien Pelchat, du collège de Lévis.
3. M. Philippe Desbiens, du séminaire de Chicoutimi.
4. M. Jean-Guy Lalanne, du collège de St-Jean.
5. M. Pierre Tanguay, du collège Ste-Marie.

Pour la presse acadienne

22% de l'objectif souscrit — Appel aux auxiliaires

Au soir de la cinquième journée de la campagne, le comité avait reçu la somme de \$6,650, soit un peu plus de 22% de l'objectif, malgré quelques grosses souscriptions.

M. Raymond Denis, président de la campagne, est quelque peu inquiet. Les rapports des paroisses aussi bien que des auxiliaires des noms réservés sont envoyés trop lentement. Chaque auxiliaire, chaque paroisse est responsable pour une partie du succès de la campagne. Une paroisse qui reste en-dessous de son objectif, un auxiliaire qui est en retard dans son travail, compromettent le succès de la campagne.

Le président fait appel à tous pour que le travail soit achevé rapidement et les rapports envoyés le plus vite possible.

Voici maintenant une deuxième liste de souscriptions à la campagne de la presse acadienne:

Journal la Presse, \$1,000; Société Saint-Jean-Baptiste, \$1,000; Dupuis Frères, \$500; Paroisse du St-Nom de Jésus, \$521; H. Biermans, \$300; Couvrette et Sauriol, \$200; J.-P. Laberge, \$200; Un ami de l'A-

cadie, \$200; Paroisse Notre-Dame de Grâces, \$175 (premier rapport); Employés de la maison Dupuis Frères, \$110 (premier versement); Volcano, Liée, \$100; C.-L. Beaudry-Leman, \$100; Mgr J.-A. Richard, \$100; Mgr Ph. Perrier, \$100; M. Guy Vanier, \$100; Dr H. Cypriot, \$100; sénateur Donat Raymond, \$100; Hôtel Queen's, \$100; Les Amicales Féminines (diocèse de Montréal), \$100; Collège de l'Assomption, \$72-50; Laboratoire Marois, \$50; Son Honneur le maire Raynault, \$50; Séminaire Sainte-Thérèse, \$35; Elèves de l'école S.-Jean-Baptiste de la Salle, \$30; M. Alphonse Millette, \$25; M. Napoléon Courtemanche, \$25; Abbé Paul Desautels, \$25; Union Catholique des Cultivateurs, \$25; M. Aimé Parent, \$25; M. A. de la Rochelle, \$25; Maison J.-J. Joubert, \$25; M. Nap. Charest, \$25; M. Antonio Perrault, \$25; Le Matériel Industriel, Inc., \$15; M. Olivier Damase, \$10; M. Gérard Raymond, \$10; Dr R. Lecours, \$10; Dr Paul Poirier, \$10; Dr Casgrain (Hôtel-Dieu), \$10; M. Edouard Doucet, \$10; M. le chanoine L. Groulx, \$10; Abbé V. Bélanger, \$10; Ecole Saint-Louis, \$10; l'abbé H. Lasniel, \$10.

Retraite sacerdotale

Une retraite prêchée aura lieu au Cénacle de la Fraternité sacerdotale, à la Pointe-du-Lac, du 21 au 25 juin. Les exercices de la retraite commenceront à 8 h. le soir du 21 pour se terminer à 6 h. le 25. Ceux qui voudront prendre part à cette retraite voudront bien communiquer sans trop retarder avec le R. P. J.-A. Allard, qui sera le prédicateur. Les retraitants seront invités à observer le silence durant ces quatre jours.

Saveur Sans Égale

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lorsque la quantité est limitée la qualité prend une importance de premier ordre.

Cours d'administration hôtelière

Les cours d'administration hôtelière, commencés à la Rivière-du-Loup il y a trois mois, ont pris fin le 9 juin.

Deux cent vingt et un élèves ont suivi avec assiduité et intérêt la série des quatre cours donnés à l'hôtel Le Manoir, ce qui représente une moyenne de cinquante-cinq élèves pour chaque cours. Les inscriptions se sont chiffrées par 421.

259 élèves ont suivi les cinq cours de l'année 1941, 82 élèves ont suivi les deux cours de 1942, et 221 élèves suivront les quatre cours de 1943. Les cours des années 1941 et 1942 avaient été donnés au Château du Lac, à Saint-Denis, à Pleasant View House, à North Hatley, à l'hôtel Restigouche, Matapédia, et au Manoir de Rivière-du-Loup.

M. J.-Loïc Trudel, directeur du Service de l'hôtellerie, est chargé de la haute direction de ces cours. Ses assistants pour la dernière série de cours étaient Mmes Antoinette

Ward, F.-D. Vézina, Aimé de Montigny et Mlle A. Sainte-Marie; ses assistants étaient MM. E.-C. des Bailleurs et Roger Gagnon. Les conférenciers furent M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du meuble de Montréal, M. O.-A. Bériaud, directeur de l'artisanat et de l'économie domestique, M. B.-A. Turcotte, Mlle Camille Bazin et Germaine Drouin, du département des Pêcheries maritimes, et Mlle Jeannine Champoux, experte en diététique, du ministère de la Santé.

M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, rapporte que l'organisation est à peu près terminée pour l'inauguration d'une série de cours de cuisine spécialisée à l'adresse des cuisiniers et des aspirants-cuisiniers dans les camps de bûcherons.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BElair 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

QUELLE ATTRANCE DANS CES MOTS:



"Pour servir n'importe où"

De l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud, la guerre appelle les femmes vers l'aventure... les appelle vers un rôle émouvant dans le conflit qui déchire le monde... à côté duquel même la vie de nos aïeules doit sembler terne.

Elles ont pourtant travaillé, ces femmes... elles ont fait face à mille dangers... elles ont même bien souvent fait le coup de fusil... mais leur univers ne gravitait qu'autour de leur foyer.

Le monde a bien changé à l'égard des femmes. Les femmes d'aujourd'hui brosent un tableau glorieux... en bleu de la marine... en bleu de l'avia-

tion... en kaki. C'est un monde plein de changements... de nouveaux horizons... de nouvelles expériences... de nouvelles amitiés... de nouvelles responsabilités. Et c'est le monde où évoluent aujourd'hui nos femmes en uniforme... prêtes à servir n'importe où!

Le Canada a besoin de toutes ses réserves d'hommes... de toutes ses réserves de femmes. L'appel de la Patrie s'adresse aussi aux femmes. On a besoin d'elles dans nos forces armées... DES MAINTENANT... afin que nos hommes, eux, puissent se battre.

LA MARINE — L'ARMÉE — L'AVIATION

du DOMINION du CANADA

LA VIE SPORTIVE

Bob Repass contribue à la victoire

Baltimore, 15 — Les Royaux de Fresno Thompson ont été défaits hier soir par les Orioles de Baltimore par 6-2 mais les Montréalais conservent tout de même la troisième position de la Ligue Internationale.

Deux erreurs à la 5e manche permirent aux Royaux de compter leurs deux seuls points lorsque Badke frappa un coup sûr suivi de Kimball qui fit compter le 2e but en prenant son but sur balles. Les Orioles frappèrent 10 coups sûrs contre Harold Gregg et DeFord Repass, arrêt-court des Orioles, fit compter 3 points lui donnant un total de 10 en 2 joutes.

Les Orioles comptèrent 3 points dans la 2e manche et les Royaux ne purent reprendre le terrain perdu par la suite. Lorsque les visiteurs comptèrent 2 fois à la 3e pour diminuer l'avance à 3-2 les Orioles comptèrent une autre fois à leur moitié de la même reprise et en ajoutèrent 2 autres à la 5e.

Gregg accorda 8 coups sûrs en 5 manches et fut tenu responsable de la défaite tandis que DeFord en aloua 4 en 3 manches.

	ab.	p.	ca.	r.	a.	e.
Badke	4	0	1	2	0	0
Olmo	4	0	1	2	0	0
Kimball	4	0	1	1	3	0
Graham	4	0	0	12	0	0
Olmo	4	0	0	0	0	0
Howell	4	0	0	1	1	1
Bartley	4	0	0	2	3	0
Reichell	4	0	0	0	2	0
Gregg	4	0	0	1	1	0
x-Campbell	1	0	0	0	0	0
DeFord	1	0	0	0	0	0
xxx-Castro	1	0	0	0	0	0
Totaux	35	2	6	24	10	1

x-frappa pour Gregg à la 5e.

xx-frappa pour DeFord à la 5e.

	ab.	p.	ca.	r.	a.	e.
Monaco	4	0	1	2	0	0
Repass	4	0	1	2	0	0
Jones	4	0	1	1	0	0
Stallor	4	0	0	0	0	0
McCarthy	4	0	0	0	0	0
McCarthy	4	0	0	0	0	0
Szczepkowski	4	0	0	0	0	0
Ball	4	0	0	0	0	0
Small	4	0	0	0	0	0
Paré	4	0	0	0	0	0
Totaux	35	0	10	27	9	4

Résultat par manche:

Montréal 00000000-2

Baltimore 00000000-2

Sommaire:

Points produits par Smoll, Repass 3.

Badke, Kimball, Monaco: trois-buts, Monaco; but volé, Monaco; double-jeu, Bell.

Monaco, Graham, sans aide; laïssés sur les buts, Montréal 10; Baltimore 10; buts sur balles de Smoll 4, Gregg 6; retirés au bâton par Gregg, Smoll 1, DeFord 1; coups sûrs aux balles de Gregg, 6 en 5 manches, DeFord 4 en 3; frappé par le lanceur par Gregg, Jones; mauvais lanceur, Gregg, Smoll, lanceur perdant, Gregg; arbitres, Tobin et Fowler; temps, 2 h. 20.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

Toronto 30 15 667

Baltimore 27 24 633

Montréal 22 22 500

Syracuse 21 22 483

Rochester 21 23 477

Buffalo 21 25 457

Jersey City 19 32 373

AUJOURD'HUI:

Montréal à Baltimore.

Toronto à Syracuse.

Buffalo à Jersey City.

Rochester à Newark, 2 p.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

Boston à Philadelphia.

Brooklyn à New York.

Cincinnati à St-Louis, 2 p.

Chicago à Pittsburgh.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

New York 4, Washington 1.

Aucune autre partie.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

Détroit 23 21 523

Philadelphia 24 24 500

Boston 23 25 479

Chicago 19 21 473

Cleveland 21 26 447

St-Louis 17 24 413

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

St-Louis à Chicago.

Détroit à Cleveland.

New York à Washington.

Philadelphia à Boston.

CLASSEMENT:

O. P. P. C.

St-Louis 30 15 667

Brooklyn 31 20 608

Cincinnati 24 21 532

Pittsburgh 23 22 511

Boston 20 21 483

Philadelphia 21 23 477

New York 17 30 362

Chicago 16 30 348

AUJOURD'HUI:

Les mille et une contradictions de M. Godbout

Quelques exemples de sa manière — ce qu'est la patrie — La réponse de M. Duplessis

Voici quelques extraits de la causerie radiophonique prononcée au poste CKAC, dimanche dernier, par M. Bernard Gareau, directeur du journal L'Echo du Nord de Saint-Jérôme et membre du Conseil de la Jeunesse de l'Union nationale:

La manière d'agir de M. Godbout est maintenant bien connue. On s'attend à chaque fois qu'il ouvre la bouche, aux déclarations les plus surprenantes, aux prétentions les plus abracadabrantes. Un homme estimé de tous et qui a énormément suivi les débats de la Chambre a déjà dit, en parlant du premier ministre actuel, cette vérité qui s'avère exacte: "C'est pourtant un homme d'une certaine intelligence, mais il ne peut faire un discours sans dire une bêtise". En effet, M. Godbout se spécialise depuis des années à affirmer des choses qu'il sait fausses. Un jour, il déclare avoir fait serment par oubli ou distraction. Tous les journaux le rapportent, mais il nie quand même s'être servi de cette expression. Une autre fois, il préconise la viande de cheval comme aliment de choix. Un soir, lui qui n'est pas le courage de s'enrôler dans la dernière guerre et qui veut aujourd'hui que les autres fassent ce qu'il ne fit pas alors, il s'offre ridiculement à aller crier les bottes des soldats de l'empire. Il n'en finit plus de sacrifier nos droits provinciaux, mais il déclare quand même avec audace qu'il n'a jamais abandonné une parcelle de notre autonomie. Il a l'audace de présenter les mesures les plus mauvaises et les plus néfastes de son administration comme des lois excellentes. Il a déclaré solennellement que la canalisation du Saint-Laurent était d'extrême urgence pour gagner la guerre. Il y a plus de deux ans de cela et rien n'a été fait à ce sujet. Il a prétendu qu'il pressait d'expédier la Beauharnois. Sa loi à cette fin était encore un camouflage: il y a deux ans de cela et il ne lui a jamais donné suite. Dernièrement, il a osé affirmer que nos cultivateurs n'étaient pas assez instruits pour accomplir leur devoir social. Nos nobles habitants sauront sans doute lui faire payer cher, sous peu, cette insulte gratuite. M. Godbout a aussi proclamé que Québec n'était pas sa pa-

trie, que ce n'était même pas le Canada, mais l'Amérique. Couronnant la ridicule, quelques jours plus tard, il a prétendu que beaucoup de gens, dans Québec, ne savaient pas ce qu'est la patrie.

M. Godbout s'est alors attiré la fureur réplique suivante de notre chef, M. Maurice Duplessis:

"D'après M. Godbout on ne sait pas, dans Québec, ce qu'est la patrie, il faut une loi pour nous l'apprendre. S'il est un peuple au monde qui sait ce qu'est la patrie, qui l'a prouvé par ses exploits, sa loyauté et son travail, c'est bien le peuple canadien-français."

Non, aucun peuple n'a une conception plus claire de la patrie que le nôtre; aucun ne la traduit mieux en acte.

Notre peuple patriote sait cependant que son premier devoir n'est pas envers l'Empire britannique, mais envers le Canada et la province de Québec. Et qu'on ne m'accuse pas de déloyauté parce que je dis ces choses. Ce sont les paroles de lord Tweedsmuir, notre ancien gouverneur-général.

En 1775 et en 1812, les Canadiens français ont conservé la terre canadienne à la couronne britannique. Aujourd'hui, le premier ministre se fait le complice des pires ennemis de notre race quand il proclame que nous ne savons pas ce que c'est la patrie. Il est aussi mal venu de dire que nos éducateurs ont négligé l'éducation nationale. Les ennemis du Québec se servent de ses paroles pour nous dénigrer. Québec n'a pas de leçon à recevoir au sujet de son amour et de son dévouement à la patrie et de son devoir envers elle. Le patriotisme, nous l'avons dans l'âme et dans le cœur. En cédant tant de nos droits provinciaux à Ottawa, le régime actuel a cédé non seulement le plus clair de nos revenus, mais une parcelle de notre âme. Jamais le Québec ne fut affligé davantage que depuis l'avènement, les abandons et les trahisons du gouvernement Godbout. Nous ne pouvons plus faire un pas sans demander la permission à Ottawa. Nous sommes pour le triomphe de la justice et de la liberté, pour le respect des droits des minorités, mais chez nous d'abord. Le triomphe de la justice ailleurs, sur les ruines de la justice dans Québec et pour Québec, c'est la quintessence de la trahison. Je voudrais que nous soyons un dans le respect de la tradition ancestrale, le maintien de la liberté, la préservation de nos droits. Ce serait la meilleure manière de servir notre patrie. Mais nous ne sommes plus maîtres chez nous; il nous reste bien peu de choses en fait de droits dans Québec, sauf celui du vote dont le peuple profitera bientôt pour chasser honteusement du pouvoir ceux qui le trahissent."

A QUEBEC

La carte électorale

La clause 80 de la Constitution de 1867 — Les 13 circonscriptions électorales fixes — Neuf élisent des députés canadiens-français — La fécondité plus forte que la loi

(Par Louis Robillard)

Québec, 15 — Le dernier remaniement des collèges électoraux de la province date de 1939, sous l'Union nationale, et il réduisait leur nombre de 91 à 87, soit quatre députés de moins, puisque, pour les fins de la représentation parlementaire, les deux districts électoraux de Charlevoix et de Saguenay n'étaient qu'un seul représentant, voilà pourquoi notre province compte 87 circonscriptions électorales, mais représentées par 86 députés.

Kamouraska a été fusionné avec Rivière-du-Loup; Saint-Jean avec Napierville; Soulanges avec Vaudreuil; Richelieu avec Verchères; Châteauguay avec Laprairie; de nouvelles circonscriptions ont vu le jour sur la carte électorale: Notre-Dame-de-Grâce, Jeanne-Mance, Outremont, Westmount-Saint-Georges.

Le gouvernement Godbout a annoncé son intention de rétablir les circonscriptions dans le *statu quo ante 1939*. Toutefois, le premier ministre n'a pas encore fait connaître la teneur de son projet de remaniement. Il a déposé la semaine dernière, un bill modifiant la *Loi de la division territoriale*, mais rien dans ce texte n'indique un changement dans les limites des "comtés". C'est pourtant cette *Loi de la division territoriale* qui délimite les districts électoraux en même temps qu'elle fixe les bornes géographiques de la province, établit les districts judiciaires, les divisions d'enregistrement et circonscrit les frontières municipales.

On se demande si M. Godbout procédera par voie d'amendement ou d'annexe à son bill de la division territoriale pour y introduire le remaniement projeté des districts électoraux; (le mot *comté* n'a plus cours dans le vocabulaire législatif, on emploie "districts, collèges électoraux, circonscriptions électorales").

La clause 80

On ne devra pas oublier que 13 districts électoraux de la province jouissent d'un statut spécial d'indivisibilité en vertu de la Constitution de 1867 et on ne pourrait les modifier sans l'assentiment de la majorité de tous les députés qui les représentent. Ces comtés "fixes"

énumérés dans une annexe de la Loi de la Confédération canadienne sont: Pontiac, Ottawa (maintenant Hull), Argenville, Huntingdon, Missisquoi, Bromont, Shefford, Stanstead, Compton, Wolfe, Richmond, Mégantic et la ville de Sherbrooke; de fait, ces collèges électoraux sont restés dans leurs limites générales de 1867.

L'article 80 de la Loi de la Confédération dit: "L'Assemblée législative du Québec sera composée de soixante-cinq députés élus pour représenter les soixante-cinq circonscriptions électorales du Bas-Canada mentionnées dans la présente loi, sauf les modifications que la Législature du Québec pourra y apporter. Toutefois, il ne sera pas permis de présenter au Lieutenant-gouverneur du Québec pour qu'il le sanctionne un projet de loi ayant pour objet de modifier les bornes d'une des circonscriptions électorales mentionnées dans la deuxième annexe de la présente loi (nous en donnons la liste plus haut), à moins que la deuxième et la troisième lectures de ce projet de loi n'aient été adoptées par l'Assemblée législative avec le concours de la majorité absolue des députés qui représentent ces circonscriptions électorales; et la sanction ne sera pas donnée à ce projet de loi à moins que l'Assemblée législative n'ait présenté au Lieutenant-gouverneur une adresse déclarant qu'il a été ainsi adopté".

Cette clause visait à assurer une représentation anglaise à l'Assemblée législative car ces treize districts électoraux étaient, il y a trois quarts de siècle, des châteaux-forts anglophones; on a voulu prévenir le fait que la majorité française de la Chambre basse modifie à ce point les bornes de ces îlots de population anglaise de façon à les noyer dans des circonscriptions françaises de sorte que la minorité anglaise soit privée d'une bonne représentation à la Législature.

La nature plus forte que la loi

L'article 80 a été scrupuleusement respecté, mais la fécondité canadienne-française a été plus forte que toutes les prévisions de nos "confédérateurs": des treize districts électoraux à bornes fixes et destinés à l'élection de mandataires anglais, neuf élisent des Canadiens français et quatre seulement ont conservé des députés de la minorité anglaise, depuis plusieurs générations: Bromont, Pontiac, Huntingdon, et Compton.

La présente Assemblée législative ne compte que sept députés anglais, écossais ou irlandais: MM. Mathewson, Marler, Law, Robinson, Duffy, O'Connor, Bullock et un Juif, Maurice Hart, dont trois de Montréal. Ils sont néanmoins bien servis par un bilinguisme indéfectible dans la procédure parlementaire, la rédaction des Procès-verbaux, des lois et des publications officielles.

Sur les 50 premiers députés qui constituaient la Chambre d'Assemblée de 1792, on relève les noms de 16 Anglais; la population du Bas-Canada était alors de 10,000 et en très grosse majorité française (on disait dans ce temps "canadienne"). La représentation minoritaire a donc diminué de moitié à l'Assemblée législative québécoise, après un siècle et demi de suffrage électoral, et sans qu'il y ait de notre faute.

La clause 80 joue maintenant d'une manière imprévue; on a voulu "fixer" le mobile qui déjoue maintenant tous les calculs.

Le coût de la vie en Suisse

Lausanne. — Les statistiques montrent que l'indice du coût de la vie, basé sur l'année 1914-100, atteignait déjà 114 en 1915. Il s'éleva ensuite à 132 en 1916, à 169 en 1917, à 213 en 1918 et 230 en 1919 pour atteindre un maximum de 232 en 1940. Si on établit maintenant la comparaison avec la situation actuelle, on s'aperçoit que du 1er septembre 1939 au 31 décembre 1942, l'indice du coût de la vie n'a augmenté que de 45.5 pour cent, c'est-à-dire 25 pour cent de moins qu'en 1937. Les nombreuses mesures d'économie de guerre prises dès 1939 ont eu ainsi un résultat satisfaisant.

Les dépêches de la nuit

Destruction de 12 navires japonais

Par les sous-marins étatsuniens — Un contre-torpilleur coulé — La capitulation de Pantelleria — En Afrique-Sud — La Finlande paie

Washington, 15 (A.P.) — Le département de la marine des Etats-Unis a annoncé hier soir la destruction de 12 autres navires japonais par les sous-marins américains qui ne cessent d'attaquer les lignes de communication japonaises dans le Pacifique. On compte un contre-torpilleur parmi les navires ainsi coulés par les sous-marins américains; la plupart des 11 autres navires sont des cargos. Le bulletin ajoute que les sous-marins américains ont encore probablement coulé un troisième navire et en ont avarié trois autres. Un sous-marin américain a livré bataille à un sous-marin japonais en surface et la coulé. Le lieutenant James H. Barnard a été décoré à la suite d'un combat de surface livré contre un sous-marin japonais et le lieutenant John F. Walling, à la suite d'une attaque contre un cuirassé de la classe du Kongo, il y a déjà assez longtemps.

Sur l'ordre de Mussolini

Pantelleria, 11 (Dépêche retardée à l'Associated Press) — On apprend que c'est Mussolini qui a ordonné personnellement la capitulation de Pantelleria. Le commandant de la place, l'amiral Gino Pavesi, avait rapporté jeudi au Duce qu'il n'y avait plus d'espoir de prolonger la résistance, que les bombardements aériens de jeudi avaient été pires que tous les précédents et que l'on n'avait plus de vivres ni d'eau depuis trois jours. Mussolini aurait répondu vendredi de capituler dans l'intérêt de la population civile.

Attaques sur Londres

Londres, 15 (C.P.) — Des avions allemands ont attaqué la nuit dernière divers quartiers de la banlieue de Londres au cours de deux brèves attaques exécutées après minuit. On compte sept morts et plusieurs autres personnes ensevelies sous les débris. Le feu nourri des batteries antiaériennes a forcé plusieurs autres appareils ennemis à se débarrasser de leurs bombes qu'ils ont jetées dans les champs en dehors de la capitale.

En Afrique-Sud

Pretoria, Afrique Sud, 15 (C.P. Reuters) — Le premier ministre Jan Christian Smuts aura deux adversaires dans sa circonscription rurale de Standerton, dans le Transvaal, à l'élection générale du 7 juillet. Il s'agit de deux candidats opposés à la guerre: un candidat nationaliste, M. J. F. Ludorf, et une femme qui se présente comme indépendante, Mme I. J. Hansen.

A la suite de la mise en candidature hier dans les 150 circonscriptions électorales de l'Afrique Sud, 16 candidats du gouvernement de coalition ont été élus par acclamation. Le seul opposant à être élu par acclamation est le chef du parti nationaliste, le Dr D. F. Malan. Un seul ministre a été réélu par acclamation: il s'agit de M. S. F. Watson, ministre du Commerce et de l'Industrie et haut-commissaire de l'Afrique Sud dans le Royaume-Uni.

Dans le Pacifique

Quartier général des Alliés en Afrique-Sud, 15 (C.P.) — On rapporte aujourd'hui la perte probable de deux bombardiers lourds à la suite d'une attaque contre l'aérodrome de Vunakana, à Rabaul, dimanche dernier. Un bombardier lourd en mission de reconnaissance a atteint à deux reprises un cargo de 4,000 tonnes dans la baie de Humboldt, en Nouvelle-Guinée hollandaise, dimanche. Des bombardiers alliés ont détruit ou avarié 11 barges japonaises au large de la côte de la Nouvelle-Guinée, au cours des nuits de samedi et de dimanche. L'activité aérienne a été restreinte.

Neditch aurait complètement échoué dans ses efforts pour gouverner le pays pour le compte des Allemands. A la résistance des partisans du général Mihailovitch viendrait s'ajouter des difficultés économiques. Les paysans se débattent à toute réglementation, le ravitaillement du pays est devenu très difficile et tout le commerce est suspendu.

TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: 861-3361

1 cent le mot 25c minimum comptant

40c minimum

ANNALES, SERVICES, GRANDS

MORSES, REMERCIEMENTS POUR

SYMPATHIES ET AUTRES. 3c

par mot, minimum de 50c. PLAN-

CAILLES PROCHAINEMENT MAR-

CHÉ 15.00 par insertion

A VENDRE

Dans les Laurentides, hôtellerie de villégiature de 120 personnes, région du Mont Tremblant, complètement aménagée, plage sablonneuse, terrains vastes et bien entretenus, clientèle établie. Pour autres renseignements, s'adresser à l'Agence de Voyages Tobin, 1240 rue Peel, Montréal. 17-6-43

Livres demandés

Attention! Achetons livres français de tous genres, romans, littérature, histoire, dictionnaires, encyclopédies. Allons à domicile. Appelez AM. 5794. Par correspondance: Fernand Boucher, 4461 Brébeuf, Montréal.

MAISON D'ETE A LOUER

5 appartements, endroit tranquille sur le bord de la rivière Ottawa à 2 milles de Rigaud. S'adresser à J.-A. D'Amour, Rigaud, P.Q. 761, 252. 17-6-43

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Bellesueilles à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2385-2384

AVOCATS

YVES PELLETIER
AVOCAT
Bureau: 60 St-Jacques O., LA. 7209
Soir: 3875 Wellington, Verdun
WE. 2214

ANSTOLE VANIER C.R. GUY VANIER C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
4000, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10c
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR & BREVETS D'INVENTION
934 St-CATHERINE - MONTRÉAL

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, St-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J. Charles Anderson L.I.C.
Jean Valiquette C.A. L.I.C.
Bonneville C.A. L.I.C.
A. Dagenais L.I.C. C.A.
J. Cloutier C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
89, rue St-Jacques
HARBour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Vie
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT
MONTREAL

"MAINTENANT, JE CONNAIS MON PAYS"



QUELLE est la femme qui n'aime pas voyager? Aussi des milliers de Canadiennes s'enrôlent dans le Corps d'Aviation Royal Canadien, Section féminine. Elles voyagent d'une province à l'autre et reçoivent leur entraînement aux divers centres disséminés à travers le Pays.

Ces jeunes femmes accomplissent un travail essentiel, avec un enthousiasme et une application admirables. Elles remplacent les hommes qui sont versés dans les équipages aériens. Plusieurs recrues qui en ont manifesté le désir ont été affectées outre-mer. Vous

aussi, vous pouvez participer à cette vie intense et nouvelle, voyager, fréquenter de charmantes compagnes et acquérir une expérience précieuse dont vous tirerez profit après la guerre.

Enrôlez-vous maintenant. La RCAF a besoin de comptables, commis, cuisinières, sténographes et autres. Il y a plus de 40 emplois différents. Toute Canadienne en bonne santé, ayant plus de 18 ans et moins de 45 ans est admissible pourvu qu'elle ait complété ses études primaires. Adressez-vous à la RCAF et apportez votre extrait de naissance, vos diplômes d'étude et le reste.

Procurez-vous cette brochure illustrée contenant tous renseignements utiles sur la RCAF, Section féminine.



Realisez vos ambitions dans

LA SECTION FÉMININE
RCAF
CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

ENRÔLEZ-VOUS DANS CE CORPS D'ÉLITE

CENTRES DE RECRUTEMENT
1254, rue Bishop Montréal;
33, rue Boad, Québec;
Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, North Bay, Windsor, London, Hamilton, Toronto, Kingston, Ottawa, Moncton, Saint John, Halifax.

HEURES DE BUREAU:
Lundi et jeudi 9 h. a.m. à 5 h. p.m.; mardi, mercredi et vendredi 9 h. a.m. à 5.30 h. p.m.; samedi 9 h. a.m. à 3.30 h. p.m.
On peut se renseigner à l'importe quel bureau du Service National Selectif.

ENCADREURS
Wisintainer & Fils
608 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moultures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LANC. 2264

LAITERIE
CH. 688-2585 HOLT ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD, propriétaire.

REPARATIONS ELECTRIQUES
Geo. DAIGNEAULT Ltée
Réparations électriques
Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs.
4350, PAPINEAU
AM 2161

CHARLES DEMETRE
ENTREPRENEUR-ELECTRIEN
Installations et réparations électriques générales - RADIOS
6773 DeLACROIX - MONTREAL

Nouvelles de guerre

Nouvelle promotion de cadets-officiers à Saint-Jérôme demain

Présidence du major-général Renaud et officiers présents — Le lieutenant-colonel Paul Brosseau, commandant du camp, recevra les invités — Le sergent d'aviation Jean Rivard décoré — "Incompétence" au Service sélectif? — Les Anglais se portent mieux depuis la guerre — Moins d'excès

Une promotion de cadets aura lieu demain après-midi, à 2 heures, à l'école des cadets-officiers de St-Jérôme, sous la présidence du major-général E.J. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire no 4. Celui-ci sera accompagné d'un nombre imposant d'officiers de son état-major. Ils seront reçus à la base par le lieutenant-colonel Paul Brosseau, E.D., commandant. Les cadets promus sont des Canadiens français de toutes les parties du pays.

Ce sont les cadets-officiers L.-M. Bélanger, Ste-Rose, Co. Laval; J.-M.-J. Gauthier, Montréal; J.-P.-J.-C. Bouffard, Montréal; J. Côté, Saint-Ambroise; O.-O. Bourret, Montréal; P. Boudreau, Québec; A. Dubois, Hull; R. D'Amour, Rivière-du-Loup; R. Dupéré, Québec; J.-P.-A. Brien, Montréal; J.-L. Lemieux, Montréal; M. Decarie, Lanoraie; R. Bilodeau, St-Jérôme; A. Lachapelle, Montréal; M. Clément, Montréal; J.-N. LeBorne, Montréal; H. Bélanger, Québec; J.-G.-A. Bellavance, Trois-Rivières; J. Granger, Montréal; J.-R.-F. Fréchette, Rivière-Beau, Témiscouata; G.-E. Sallant, Victoria; P.-C. LeSclleur, Regina; J.-P. Rivard, Amos; J.-W. Dubé, Montréal; C.-A. Brunelle, Penetang, Ont.; W.-C. Bisson, Montréal; W.-D. Egan, Québec; E. Girard, Montréal; J.-B. Archambault, Hull; J.-O.-B. Arsenault, Montréal; S.-R. Smith, Montréal; M.-S.-P. Turneau, Baie d'Urée, J.-L. Veilleux, St-Zéphirin; E.-R. Brayley, Montréal; L. Mandin, Duck Lake, Sask.; A. Gagné, Moose Jaw, Sask.; M.-O.-F. Fortier, Louiseville; G. Brouillet, l'Assomption; J.-P. Chailion, Ottawa; J. Desroches, Montréal; J.-H.-A. Chardola, Montréal; J.-P. Stanton, Québec; H. Patenaude, St-Hyacinthe; J.-E. Dumoulin, Dolbeau, Roberval; A. Arnal, Fannyville, Man.; W.-J. Labelle, Estevan, Sask.; R.-E. Gobeil, Lafleche, Sask.; J.-C.-E.-W. Lewis, Montréal; M.-A. Leblanc, Montréal; J.-P.-G. Normandin, Valois; T. Tatlock, Montréal; J.-B.-E.-J. Riendeau, Montréal; L.-V. Langevin, Valleyfield; J.-F.-G. Lamarche, Lachute; J.-F. Tessier, Montréal; B. Séguin, Montréal; A. Robérge, Montréal; A.-J. Palmier, Lafleche, Sask.; R. Beaulieu, Westmount; F.-A. Muller, St-Basile, Man.; J.-R.-N. Houle, Montréal; A. Loiacono, Montréal; J.-R.-F.-A. Lafond, Montréal; R. Gravel, Montréal; J.-A.-M. Lapan, Montréal; J. de St-Pierre, Montréal; M. Mainguy, Québec; J. Tremblay, Charlevoix; J.-A.-L. Tongas, Saint-Basile le Grand; J.-G. Moquin, Montréal; M.-P. Normand, Trois-Rivières; M.-R. Ouellette, Montréal; L.-P. Gagnon, Montréal; A.-P. Brault, Montréal; M.-S.-Y. Cardinal, South Makwa, Sask.; J.-M. Charette, St-Jérôme; M. Joly, Montréal; G. Massol, Montréal; A.-G. Archambault, Montréal; J.-C.-R. Bastien, Montréal; H.-A.-G. Creisser, Montréal; J.-J. Rouleau, Trois-Rivières; J.-Y. Méthot, Trois-Rivières; A.-L. Gagnon, St-Joseph d'Alma; D.-F. Roy, St-Pie de Bagot; H. Pagé, Plaisance, Laval; J.-E. Charette, Mont-Laurier; J.-F.-A. Trépanier, Montréal.

Le sergent Jean Rivard décoré de la D.F.M.

Ottawa, 15 — Un autre membre de l'escadron de bombardement canadienne-français (Les Alouettes) vient d'être récompensé pour sa bravoure et son habileté. Cette fois, il s'agit du sergent-pilote Jean Rivard, âgé de 21 ans, fils de M. Wilbrod Rivard, de La Tuque (Qué.).

Né le 23 juillet 1921, le sergent Rivard a fait ses études au collège de La Tuque et au séminaire de Québec.

Voici le texte de la citation qui accompagnait sa décoration: "Depuis novembre 1942, le sergent Rivard s'est constamment adonné aux opérations aériennes de nuit. Pilote d'une grande habileté, il a, sans se soucier des difficultés, fait preuve d'un courage et d'une détermination remarquables dans l'accomplissement de toutes ses missions. Ses hautes qualités de chef comme capitaine de bombardier sont dignes des plus beaux éloges."

Les Anglais en meilleure santé depuis la guerre

Ottawa, Ont., 15 — Les statistiques de la Metropolitan Life Insurance Company soulignent le fait que la santé des habitants de l'Angleterre a été remarquable l'an dernier; ils attribuent ce succès en grande partie à la répartition prudente des réserves restreintes d'aliments de ce pays. Le taux de mortalité de l'an dernier, soit 11.6 décès par 1,000 personnes, fut le plus bas depuis le commencement de la guerre, et le même qu'en 1938. Il n'est arrivé qu'une fois, en 1930, que le taux de mortalité de l'Angleterre ait été inférieur à ce chiffre.

"Un exemple frappant des avantages apportés par le rationnement", continuent les statisticiens, "c'est une baisse de 10% dans les décès causés par le diabète. Aujourd'hui, il est presque impossible de manger avec excès en Angleterre et, par conséquent, l'embonpoint qui prédisposait habituellement au diabète est bien moins constaté qu'auparavant."

"Le même facteur est responsable, jusqu'à une certaine limite, de la baisse dans les décès causés par les maladies chroniques du cœur, des vaisseaux sanguins et des reins. La majorité des gens atteints de ces maladies souffrent de pression artérielle élevée, un état de santé auquel on remédie souvent au moyen d'une diète restreinte, ce qui ralentit la marche de la maladie. En appliquant une telle restriction sur une haute échelle, il semble que le rationnement prolonge la vie de plusieurs Anglais d'âge moyen et d'âge avancé, et qu'il a amélioré, en général, leur état de santé."

15,000 enregistrements de chambres

Toutes les chambres louées à des pensionnaires ou des chambreurs à Montréal et dans les 12 municipalités voisines devaient être enregistrées à l'administration des loyers avant minuit hier soir. La plupart des locataires de chambres (soit environ 15,000 personnes) ont déjà fait cet enregistrement. La Commission des prix et du commerce rappelle à ceux qui ont négligé de le faire qu'ils sont passibles de poursuite tel que prévu par l'ordonnance de l'administration des loyers.

Laveuses électriques usagées

Ottawa, 15 — La Commission des prix et du commerce vient de fixer les prix des laveuses électriques usagées pour fins domestiques, selon les modèles et les âges. Ces prix varient entre \$39 et \$95. De toute façon, les prix ne doivent pas dépasser 90 pour 100 du prix payé au détail pour des laveuses neuves. L'ordonnance défend également la destruction des laveuses électriques, si ce n'est pas dans le but de se servir des pièces usagées pour en réparer d'autres.

Les marchands doivent fournir une garantie de trente jours pour les laveuses de moins de \$50 et une garantie de 90 jours pour les laveuses de plus de \$50. Les marchands doivent fournir une facture en duplicata pour chaque vente qu'ils font. Une copie sera remise à l'acheteur et la seconde sera conservée en dossier pour inspection par un représentant de la Commission des prix et du commerce, s'il y a lieu.

La récupération va bon train

Des tonnes de matériaux de rebut, de vieux poêles, de bouteilles de tout format, de chiffons et de papier étaient chargées dans des camions, hier soir, à l'occasion du premier jour de la grande campagne de récupération de 1,500 tonnes de rebuts. Les camions s'étaient réunis au quartier général de la récupération, 376 rue Notre-Dame ouest pour parcourir toutes les rues de la ville où s'est faite, hier, la collecte des rebuts, la récupération se faisant le même jour que l'enlèvement des ordures ménagères. Des dizaines d'aviateurs prétaient main-forte aux camionneurs pour récupérer le matériel de rebut dont on fera des avions et des mitrailleurs. Cette récupération pour la victoire se répète mercredi et vendredi soirs, là où les ordures ménagères sont enlevées ces jours-là. On insiste pour rappeler que chaque variété de matériaux de rebut doit être soigneusement ficelée et mise à part les unes des autres.

En quelques lignes

— Au cours d'une allocution devant des électriciens, M. Ingles, de London, Ont., a déclaré à Winnipeg qu'il y a "incompétence" chez un grand nombre de membres du Service sélectif dans l'interprétation des règlements ouvriers. Il a cité plusieurs exemples. Il a signalé l'envoi à des travaux de guerre de sujets de pays ennemis dans la région de Sarnia.

— La mauvaise qualité de la semence serait la cause principale de la rareté des pommes de terre en cette saison.

— Le nombre des Canadiens membres de l'armée tués depuis le commencement de la guerre est de 1,075, y compris ceux de Dieppe.

— On aurait inventé un carburateur qui consommerait la moitié moins de gazoline. Les autorités fédérales font les examens et expériences de vérification.

— La Commission des prix va approuver un plafond aux prix des légumes si les prix demeurent aussi élevés ou tendent encore à monter.

PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉTÉ ET LES VACANCES



Dimanche 20 juin Fête des Pères

offrez-LUI quelques

MOUCHOIRS

EN LINON, EN TOILE

Tout homme aime à pouvoir compter sur un assortiment de mouchoirs afin de changer chaque jour... voici donc l'occasion de "LUI" faire plaisir en renouvelant sa provision...

Un cadeau aussi pratique saura lui plaire... ces mouchoirs en linon ou en toile sont de qualités diverses selon le prix.

LA DOUZAINE: 1.20 à 9.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Achetez vos drapeaux pour la Saint-Jean-Baptiste



Banderoles

Bande longue et étroite pour décorer balcons, galeries, fenêtres, véranda. Elle est formée de petits drapeaux. Longueur totale: 12 pieds. Série religieuse ou patriotique.

1.50



Nous avons aussi un vaste assortiment de drapeaux, écussons, pavillons, oriflammes de diverses grandeurs.

DUPUIS — troisième (St-Catherine)



Housses de cretonne pour mobilier de salon

Voici qui est pratique et essentiel pour protéger la riche couverture des meubles du salon: une grande housse pour le divan CHESTERFIELD ainsi que deux housses pour les fauteuils... motifs variés, fond: rouge, bleu, vert, beige ou noir...

LES 3 PIÈCES: 14.95

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

DUPUIS

Tissus d'été

chez DUPUIS... où l'assortiment est varié... depuis les cotonnades lavables, les tissus rayonne aux imprimés amusants pour vêtements sport... jusqu'aux nouvelles textures fantaisie pour costumes et robes d'été.

Mousseline imprimée

Importation de New-York. Largeur 36" — la verge: .39

Le filé rayonne

Nouvelles teintes pastelées. Largeur 36" — la verge: .49

Crêpe "Nouveauté"

Bleu marine, noir et tons pastelés. 38" — la verge: .79

Crêpe à Jolies fleurs

Imprimés inaltérables. Pour robes. 38", 42" — la verge: .89

Riche crêpe tons unis

Pour costumes, robes d'été. Largeur 38" — la verge: .98

Tissu simili toile

Une texture spun, tons pastelés. 36", 38" — la verge: .98

DUPUIS — deuxième (centre)

UN COUP D'ÉPAULE

aidons nos frères les

ACADIENS

Souscrivons pour la fondation d'un quotidien de langue française en Acadie.

Objectif: \$30,000.00

Campagne jusqu'au 24 juin

Adresses vos souscriptions à Mgr Norbert Robitaille, Secrétaire de LA PRESSE ACADIENNE, 240 rue Cherrier, ou chez DUPUIS FRÈRES.

Suggestions pratiques pour l'été

... le rayon des draperies et rideaux... soucieux de répondre aux désirs des personnes qui visent à l'amélioration de l'installation au foyer, durant l'été, offre ici

CRETONNE, AUVENTS, TULLE

Le léger tulle écru

... si frais et si joli dans une fenêtre de salon, de chambre ou de salle à manger. Nuance écru de qualité inaltérable. Motif de fleurs formé de larges mailles. Largeur: 39 3/4 pouces. La verge: .39

Gais petits auvents

... à placer aux fenêtres afin de protéger les pièces et les draperies, murs, fauteuils des rayons du soleil... Grasse toile rustique à rayures de teintes diverses. La bord festonné, largeur: 30 ou 36 pouces. Ces auvents sont .69 sans côtés, et sans ferrures — chaque auvent:

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.,
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

HERNIOLOGIE



LES PLUS BAS PRIX EN VILLE
Service à domicile

Votre médecin est le bienvenu avec vous. Nous lui accorderons toute notre courtoisie habituelle. Il pourra se rendre compte de notre méthode unique.

921, rue Ste-Catherine Est — PL. 9622

SARRAZIN CHOQUETTE
Pharmaciens Chimistes